

la Creuse

N° 55 > septembre / octobre 2012



P. 14

ACTIONS

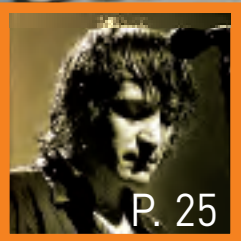
Insertion : les solutions
« mobilité »



P. 18

ACTIONS

Routes :
vive la peinture
à l'eau



P. 25

SORTIR

De belles affiches
culturelles

■ DOSSIER

La rentrée dans les collèges

page 7

INCLUS
LE GUIDE DES
TRANSPORTS
DU CONSEIL
GÉNÉRAL
2012/2013



SAISON 2012-2013

SCÈNE NATIONALE
D'AUBUSSON

LES SPECTACLES VAGABONDS



UN CIRQUE TOUT JUSTE

Circo Aereo - Jani Nuutinen
Cirque d'objets
Mardi 16 et mercredi 17 octobre > 19h30 > Saint-Loup
Samedi 20 octobre > 20h > Saint-Dizier-Leyrenne
Dimanche 21 octobre > 17h > Saint-Dizier-Leyrenne



SAGE COMME UN ORAGE

Cie du Cercle - Delphine Naly
Comte - Musique - Chant
Vendredi 23 novembre > 19h30 > Peyrelevalde
Samedi 24 novembre > 20h > Faux-Mazures



LE CIRQUE MISÈRE

Cie La Faux Populaire Le Mort aux Dents - Julien Candy
Arts de la piste
Mercredi 28 novembre > 20h30 > Felletin
Jeudi 29 novembre > 19h30 > Felletin



NUITS BLANCHES

Cie du Pas suivant - Aurélie Ruby
Théâtre - **Création**
Jeudi 6 décembre > 20h30 > Bourgneuf
Vendredi 7 décembre > 20h30 > Faux-la-Montagne



LE BAISER DE LA MÉDUSE

Cie La Chélidoine - Sylvie Peyronnet
& Cie La Mangoune - Thérèse Conet
Lecture
Mardi 29 janvier > 20h30 > Bourgneuf
Mercredi 30 janvier > 20h30 > Saint-Marc-à-Loubaud
Jeudi 31 janvier > 20h30 > Flayat



C'EST LA FAUTE À RABELAIS

Cie L'envers du décor - Eugène Durif
Théâtre musical et burlesque
Mardi 12 mars > 20h30 > Bourgneuf
Mercredi 13 mars > 20h30 > Saint-Yrieix-la-Montagne



VRAI/FAUX (RAYEZ LA MENTION INUTILE)

Cie La Phalène - Thierry Collet
Théâtre - Magie
Mardi 2 avril > 19h30 > Bourgneuf
Jeudi 4 avril > 19h30 > La Villedieu



MON PETIT GUIDE EN CROATIE

Cie Makzart - Hala Ghosn
Théâtre de rue - **Création**
Dimanche 2 juin > 17h > Soubrebost
Lundi 3 juin > 19h30 > Lioux-les-Manges
Mardi 4 juin > 19h30 > Bourgneuf

LES SPECTACLES À NE PAS MANQUER !



VORTEX

Cie Non Nova - Phia Ménard
Danse - Performance
Lundi 1^{er} octobre > 20h30
Mardi 2 octobre > 19h50



LE PLAN AMÉRICAIN

Cie Le Cyclique théâtre - Bruno Marchand
Théâtre - **Création**
Jeudi 11 octobre > 20h30



CRÉATION 2012 AMBRA SENATORE

Cie Ambra Senatore
Danse - **Création**
Lundi 15 octobre > 20h30



TOUT MON AMOUR

Collectif Les Possédés - Rodolphe Dano
Texte Laurent Mauvignier
Théâtre - **Création**
Jeudi 8 novembre > 20h30



PUDIQUE ACIDE ET EXTASIS

CCN de Montpellier
Mathilde Monnier et Jean-François Dureux
Danse
Jeudi 17 janvier > 20h30



ROBERTO ZUCCO

Cie L'abadi
Camille Brunel et Adrien Ledoux
Théâtre - **Création**
Jeudi 7 mars > 20h30



LA GRANDE ET FABULEUSE HISTOIRE DU COMMERCE

Cie Louis Brouillard - Joël Pommerat
Théâtre
Jeudi 21 mars > 20h30
Vendredi 22 mars > 19h30



ORPHÉE ET EURYDICE

Opéra-Théâtre de Limoges
Jean-François Verdier et Nathalie Pernette
Danse - Opéra - **Création**
Vendredi 5 avril > sortie à l'Opéra-Théâtre de Limoges



QUI VIVE

Cie La Phalène - Thierry Collet
Théâtre - Magie - **Création**
Mardi 9 avril > 20h30



LA COLLECTION

Cie Pernette - Nathalie Pernette
Danse - **Création**
Vendredi 3 et samedi 4 mai > 19h30 > parcours
déambulatoire > Aubusson



AU BORD DU RISQUE #2

Puridisciplinaire
Vendredi 31 mai et samedi 1^{er} juin > 18h30



SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON-THÉÂTRE JEAN LURCAT
demandez notre brochure au 05 55 83 09 09
ou consultez notre site www.coajl.com

2 ARTISTES ASSOCIÉS
NATHALIE PERNETTE de la Cie Pernette pour la danse
LE COLLECTIF LES POSSÉDÉS pour le théâtre

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

RENTÉE DANS LES COLLÈGES :
AU SOUTIEN DES FAMILLES p. 7-13

I ACTIONS I

MOBILITÉ : DES SOLUTIONS
À DEUX ET QUATRE ROUES p. 14-15LOGEMENT :
POUR UN HABITAT SOCIAL DIGNE p. 16-17LA PEINTURE À L'EAU, C'EST MIEUX
QUE LA PEINTURE À L'HUILE p. 18-19LES GRANDS CHANTIERS ROUTIERS
DE L'ÉTÉ p. 20-21

I RACINES I

Expo 1925 :
LA TAPISSERIE ART DÉCO p. 22

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Aider les familles

La rentrée scolaire suscite toujours une émotion singulière dans la vie des familles : c'est un tout petit découvreur avec force larmes que le monde est plus vaste que les bras de maman ; c'en est un autre qui entre « chez les grands », le cœur gonflé d'une fierté inquiète ; ou c'en est un qui étrenne son scooter sur la route qui le mènera au « bachot ». La rentrée, c'est la fin avérée des vacances, les derniers jours ensoleillés, un nouveau départ et des résolutions. Mais la rentrée, pour les familles, ne s'écrit pas qu'en émotions. C'est aussi une affaire d'argent, un poste de dépenses sans cesse croissantes qui vient grever le budget familial alors que se profilent les obligations fiscales de l'automne. Sur fond d'une crise qui ne se dément pas et aura réfréné, cette année, les envies de soleil de très nombreux Français,



ces dépenses pèsent d'un poids encore plus considérable, renforçant l'inégalité des chances, créant des ruptures là où l'enjeu est de rassembler.

Parce que vos élus creusois croient en l'école républicaine comme creuset des réussites futures, en l'éducation comme meilleur moyen de surmonter les handicaps socio-économiques, ils ont décidé d'accentuer leurs efforts dans le domaine éducatif. Comme vous le lirez dans le dossier de votre magazine consacré à la rentrée dans les collèges,

le Conseil Général poursuit sa politique d'équipement informatique des établissements. D'ici quelques semaines, le chiffre de 1.600 postes informatiques sera atteint, soit 1 pour 3 collégiens, et chaque établissement comptera au moins 3 tableaux blancs interactifs. Un niveau d'équipement à la mesure des enjeux d'un enseignement moderne.

Le Département a aussi décidé d'aider directement les familles à passer le cap de la rentrée tout en donnant les moyens de réussir à leurs enfants. Depuis 2007, chaque élève entrant en classe de 6^{ème} reçoit un dictionnaire. Cette année, il sera également doté d'une calculatrice. Ces deux outils, indispensables au cursus d'un collégien, concrétisent la volonté politique du Conseil Général dans le domaine éducatif.

Ces choix ne se font pas au détriment d'autres, tout aussi nécessaires à la solidarité avec les Creusoises et les Creusois, et au développement de notre territoire. Vous pourrez ainsi lire dans ce numéro les efforts consentis pour favoriser le retour vers l'emploi des bénéficiaires du rSa ou les investissements réalisés sur nos infrastructures.

Bonne rentrée et bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Septembre/Octobre 2012.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique et Centre culturel Yves Furet (Agenda).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.



AXIONE : DES AIDES POUR LE WIMAX

Dans notre précédente édition du Magazine de la Creuse, nous avons consacré un long dossier à l'accès à l'Internet haut débit et aux enjeux des années à venir, concernant le très haut débit.

Ce fut notamment l'occasion de revenir sur l'histoire du syndicat mixte DORSAL et le choix d'Axione Limousin comme prestataire de la mise en place d'une infrastructure permettant aux Limousins d'accéder à l'Internet haut débit ;

l'occasion aussi de dire que s'il subsiste des cas difficiles en raison notamment de l'éparpillement de l'habitat et d'un paysage parfois tourmenté, il y a des solutions adaptées pour tous.

Ainsi Axione Limousin propose-t-il des solutions pour les entreprises comme pour les particuliers, en utilisant différentes technologies (hertzienne par Wimax, satellitaire, etc.). Certains de nos lecteurs ont pu croire que, dans l'hypothèse d'un nécessaire recours au satellitaire, Axione finance la parabole. Il n'en est rien.

C'est dans le cas de l'utilisation du Wimax que le prestataire finance l'installation et la fourniture du kit de connexion.

Une chose est, en tout cas, certaine, si vous êtes en zone blanche : pour tous renseignements, il faut joindre le **0 810 87 23 19**, numéro mis en place par Axione Limousin.

Ou aller sur le site Internet de ce prestataire : **www.axione-limousin.fr**



DOMOTIQUE

Quand la Creuse sert d'exemple

Le Centre de Ressources Domotique de Guéret a accueilli, au début de l'été, une rencontre de collectivités territoriales désireuses de développer un programme domotique. En prenant l'exemple de la Creuse.

La domotique au service du maintien à domicile, c'est une réalité dans la Creuse, avec le programme développé par le Conseil Général, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Domotique et Santé que pilote la Communauté de communes de Guéret-Saint-Vaury. Ainsi, Domo Creuse Assistance, plate-forme de téléassistance et de commercialisation de produits domotiques auprès des personnes âgées dépendantes, est aujourd'hui un exemple pour de nombreux territoires.

La preuve en a été donnée au début de l'été, à l'occasion de la journée organisée par Promotelec au Centre de Ressources Domotique de Guéret (près de Courtille). Promotelec est une association d'intérêt général pour la promotion d'un habitat sûr, adapté à chacun, économe et respectueux de l'environnement, qui s'est engagée en faveur du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite. Cette journée a notamment vu des représentants des conseils généraux de la Moselle et du Bas-Rhin et du conseil régional de Bourgogne venir s'informer sur le programme conduit par la Creuse. Avec aujourd'hui 62% de personnes dépendantes vivant à domicile et une augmentation prévue de 25% de la population âgée de plus de 65 ans d'ici 2030, le vieillissement et le maintien à domicile constituent des enjeux majeurs auxquels peuvent répondre les solutions domotiques, désormais financièrement accessibles. C'est ce constat et ce pronostic qu'avait faits le Conseil Général de la Creuse il y a plusieurs années, pour lancer son programme d'installation de solutions domotiques dans les foyers de personnes dépendantes.

INFO+ : DOMO CREUSE ASSISTANCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR L'INSTALLATION D'UNE SOLUTION DOMOTIQUE À VOTRE DOMICILE – 11, RUE DES SABOTS (PLACE DU MARCHÉ) – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 55 81 24 30 – COURRIEL CREUSE@ECOUTE19.FR

Et aussi...



TÉLIM TV : LE LIMOUSIN SUR LA TNT GRATUITE

Depuis le 18 juillet, Télém TV émet sur le canal 21 de la TNT gratuite. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a, en effet, donné officiellement son feu vert à cette nouvelle aventure télévisuelle, portée par la société Limousin TV, créée à l'initiative de « Demain Saison 2 », société éditrice des chaînes Demain et Demain en Île-de-France qui en est le principal actionnaire. Sont également actionnaires Le Populaire du Centre, la Caisse régionale Centre-Ouest du Crédit Agricole, la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne, un groupe d'entrepreneurs et investisseurs régionaux, ainsi que la société des salariés de la chaîne.

Chaîne généraliste de proximité, Télém TV s'est fixé comme objectif de faire découvrir toutes les initiatives qui font le dynamisme et l'identité du Limousin, de créer du lien et de rapprocher les habitants de la région.

La chaîne propose une grille de programmes complète, entre créations « maison » et reprises de reportages dans le cadre de partenariats avec les chaînes 7 à Limoges, Demain, Télé-Milleval, Canalsup (la web-télé de l'université de Limoges), notamment. Télém TV fait également le pari de l'interactivité, en permettant à ceux qui le souhaitent de proposer des vidéos qui pourront être diffusées à l'antenne. Il suffit de les déposer sur le site Internet de la chaîne : www.telim.tv.



Le CLAT23 reçoit les populations adultes dans ses locaux, au CMN de Sainte-Feyre.

TUBERCULOSE

Rester vigilant

La tuberculose demeure une maladie nécessitant la vigilance. Le CLAT23 contribue, au côté du Conseil Général, à informer la population et à traiter les cas.

CONTRAIREMENT à certaines idées reçues, la tuberculose n'est pas une maladie du passé, encore moins dépassée. Si le nombre de cas a nettement baissé depuis le début des années 70 (moins d'une dizaine de cas annuels en 2008, 2009 et 2010, dans la Creuse), cette affection appelle une surveillance vigilante, en particulier en direction de certains groupes de populations : sujets âgés, personnes en situation de précarité, vivant en collectivité ou migrants en provenance de régions (Afrique subsaharienne) où la prévalence de la tuberculose est élevée.

La vaccination, si elle n'est plus obligatoire depuis 2007, est donc fortement recommandée chez les enfants à risques élevés du fait de la situation familiale. Dans le cadre de sa compétence Protection Maternelle et Infantile, le Conseil Général assure vaccinations et consultations gratuites.

Pour les adultes, le Département a signé une convention avec le CLAT23 (centre de lutte anti-tuberculose de la Creuse), installé au Centre Médical National de Sainte-Feyre. En effet, le suivi social des familles en difficulté qu'effectuent les services du Conseil Général permet de cibler les populations à risques, contribuant à une action efficace.

Le CLAT23 propose un dépistage gratuit de la tuberculose, des consultations médicales, radiographies pulmonaires, etc. Parallèlement, il réalise des enquêtes, des campagnes d'information et des actions de formation dans les écoles, les foyers d'hébergement, les centres sociaux, etc.

INFO+ : CLAT23 – CMN MGEN – 4, ROUTE DES BAINS – 23000 SAINTE-FEYRE (NIVEAU 0 – BÂTIMENT DE L'EHPAD). LE CLAT23 EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 16H00 – CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS 05 55 51 43 81). PMI – CONSEIL GÉNÉRAL – 20, BOULEVARD GUILLAUMIN – 23000 GUÉRET (05 44 30 26 30).



Magalie baigne dans les papiers dont le volume traduit la variété de ses missions.

UN AGENT – UN MÉTIER

Magalie, assistante à la direction de l'Education

Quelque part entre les orientations financières du Conseil Général et les demandes du terrain, il y a le travail tout en souplesse et réactivité de la Direction de l'Education.

DEPUIS ce que l'on a appelé « l'acte II de la décentralisation » (voir INFO+), la compétence du Conseil Général en direction des collèges s'est sensiblement accrue. Oh ! Le Département ne se mêle pas de pédagogie, qui demeure heureusement la chasse gardée du corps enseignant. Mais outre les moyens qu'il met à disposition des collèges pour leur fonctionnement, outre les travaux qu'il réalise dans les établissements, il gère aussi les personnels non enseignants et une multitude de petits ou gros tracas du quotidien. C'est au carrefour de ces interventions qu'agit Magalie, dans son rôle d'assistante à la direction de l'Education du Conseil Général. « Nous assurons la gestion administrative et financière des collèges. Il s'agit notamment de répondre aux demandes des gestionnaires des établissements ». Cela constitue une vaste mission qui rebondit au quotidien, sous des formes variées.

Là, c'est un four arrivé subitement en fin de vie qu'il convient de remplacer au plus vite pour assurer la continuité du service de restauration. Là, c'est un peu de peinture à refaire ou un revêtement de sol à changer. Là encore un matériel qu'il fallait réparer et dont il convient d'honorer la facture. Et là enfin, un avis à donner à la Direction des Ressources Humaines pour une demande de remplacement dans les équipes de terrain. Magalie est aussi amenée à intervenir sur les consultations d'entreprises, mission qu'elle conduit avec le soutien technique du Bureau des Marchés Publics du Conseil Général.

Issue du privé où elle travailla dans le secrétariat et connut les affres du chômage, Magalie a mis à profit une formation en secrétariat comptabilité, puis un stage au Conseil Général, pour « faire son trou ». Et progresser, concours administratifs à l'appui, dans sa découverte de champs d'action nouveaux.

Aujourd'hui, sa vaste mission nécessite aussi du doigté, de la psychologie, car il s'agit à la fois de maintenir les dépenses dans le cadre des enveloppes votées par le Conseil Général et de répondre aux besoins qu'exprime chaque établissement. L'acte II de la décentralisation est encore récent et il a fallu que chaque partenaire trouve sa place.

« Avec le temps et de bonnes pratiques, les choses deviennent plus simples. Par exemple, notre directrice a mis en place des groupes de travail pour harmoniser les politiques d'achat ; ils permettent un véritable échange et les interventions du Conseil Général sont de mieux en mieux comprises dans les établissements ». Pour Magalie, qui parle de son travail avec un enthousiasme spontané, « c'est un véritable plaisir de travailler avec de nombreux partenaires et d'intervenir sur des domaines vraiment très variés ». ■

INFO+ : DEPUIS 2007, LES ANCIENS PERSONNELS TOS (TECHNICIENS ET OUVRIERS DE SERVICE) DE L'EDUCATION NATIONALE SONT DEVENUS DES ATTEE (AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT) DÉPENDANT DES RÉGIONS (LYCÉES) ET DES DÉPARTEMENTS (COLLÈGES). ILS ÉVOLUENT SOUS L'AUTORITÉ FONCTIONNELLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT MAIS DÉPENDENT ADMINISTRATIVEMENT DE LA COLLECTIVITÉ QUI LES EMPLOIE.

DOSSIER

L'éducation, une priorité

Au-delà du cadre strict de ses compétences réglementaires – travaux dans les collèges, transport des élèves, moyens de fonctionnement des établissements – le Conseil Général développe des interventions qui illustrent bien sa volonté de faire de l'éducation de nos collégiens, une priorité. Il intervient aussi pour conforter le pouvoir d'achat des familles ou encore développer des moyens modernes de diffusion de l'enseignement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...



Des aides à la restauration

Pour encourager l'approvisionnement en **produits locaux et biologiques**, une enveloppe d'un montant de 8.000 € est destinée à financer les éventuels surcoûts ou acheter les matériels de cuisine nécessaires à la préparation de produits bios.

Par ailleurs, le FDSH (fonds départemental des services d'hébergement) permet de financer l'entretien, la réparation et le remplacement de matériel de restauration des collèges ; en 2011, 19.408 € ont été utilisés.

Des autocontrôles sanitaires

Depuis janvier 2010, la Direction de l'Education du Conseil Général assume directement les frais d'**autocontrôles sanitaires** organisés dans les restaurants scolaires par le Laboratoire départemental d'Analyses. Les fréquences de prélèvements ont été harmonisées sur l'ensemble des collèges, avec une surveillance accrue pour les restaurants soumis à l'agrément européen de cuisine centrale (Boussac, Bourganeuf, Chambon et Dun). Les analyses de légionelles sur le réseau d'eau chaude ont également été mises en place dans tous les établissements ; cette opération a mobilisé la somme de 14.583 € en 2011.

PENSEZ AU CALENDRIER

L'année scolaire, c'est aussi le calendrier des vacances scolaires... Cette année, il a été modifié, notamment pour tenir compte de l'allongement des vacances de Toussaint. Petit rappel des dates clés du calendrier national, appliqué pour les collèges et lycées du département :

Toussaint : du samedi 27 octobre au lundi 12 novembre 2012

Noël : du samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013

Hiver : du samedi 16 février au lundi 4 mars 2013

Printemps : du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2013

Début des vacances d'été 2013 : samedi 6 juillet 2013.



Partenaire d

Le Conseil Général, à travers sa direction de des collèges. Au-delà des financements, il y avec les chefs d'établissement.

ASSUMER une compétence, cela ne se résume pas à imposer des choix et aligner les crédits correspondants. Dans le domaine de l'Education, cela pourrait même être totalement contre-productif. Car si le Conseil Général tient à ce que chaque euro soit bien dépensé, il a d'abord pour mission d'assurer aux établissements les moyens de bien fonctionner, de répondre eux-mêmes à leur mission première : l'enseignement. Au budget primitif 2012, les dépenses d'enseignement (hors frais de transport) s'établissaient à plus de 10 M€ (investissement + fonctionnement). Les engagements financiers du Département s'appliquent d'abord à satisfaire les besoins quotidiens des collèges creusois. Ainsi de la dotation de fonctionnement des collèges qui, avec 1,5 M€, permet de régler les dépenses de fonctionnement courant (chauffage, électricité, gaz, financement des différents contrats d'entretien, déchets ménagers, dépenses administratives, etc.). À ce crédit s'ajoute une dotation spécifique pour l'éducation physique et sportive de 38.800€.

ESPRIT DE CONCERTATION

Pour faire en sorte que se rejoignent les contraintes économiques et pédagogiques, la direction de l'Education du Conseil Général a développé, ces dernières années, une méthode de travail basée sur la concertation. Exemple parmi d'autres : l'enveloppe des crédits d'investissement matériel et mobilier (achat de mobilier scolaire, administratif, mais aussi d'équipements de restauration). Jusqu'en 2011, elle était répartie sous forme de subvention individuelle à



Le Conseil Général ne relâche pas ses efforts pour doter les établissements et les élèves des moyens indispensables à un enseignement de qualité.

es collèges

**L'Education, est le partenaire quotidien
a le souci de travailler en concertation**

chaque collège ; depuis, elle a été globalisée et elle est gérée dans le cadre d'un marché départemental, dans le but notamment d'avoir des niveaux de commande permettant d'obtenir de meilleurs tarifs. C'est une groupe de travail composé de principaux, de gestionnaires et de la direction de l'Education qui a organisé ce marché de mobilier, après avoir réalisé un recensement préalable et fixé des priorités communes. Et cela n'empêche pas d'atteindre un bon niveau d'investissement, avec une enveloppe de 125.000 € en 2012.

En cette période de crise, le Conseil Général ne se contente pas d'assumer sa compétence dans le strict cadre réglementaire. Il joue également un rôle d'amortisseur social, à travers de nombreuses interventions permettant à tous les jeunes d'accéder aux mêmes prestations, quelles que soient les ressources de leur famille. Il s'applique aussi à alléger la facture de la rentrée, en offrant des outils indispensables à tous les élèves entrant en 6^{ème} (voir pages suivantes).

Ces engagements financiers n'excluent pas l'innovation et la remise en question permanente, toujours dans le souci d'offrir les mêmes chances – c'est-à-dire les meilleures – à tous les collégiens creusois. Ainsi, le programme des ENT (espaces numériques de travail) mené en concertation avec la Région et les instances territoriales de l'Education Nationale couvrira-t-il 16 des 18 collèges creusois au terme de cette année scolaire. Sur quatre ans, le Département aura engagé 370.000 € pour contribuer à l'acquisition des logiciels et des prestations associées qui vont considérablement changer la gestion du suivi scolaire dans les établissements... et au sein des familles. ■

TRANSPORTS SCOLAIRES : 7,2 M€



Les lois de décentralisation ont conféré aux départements la compétence d'organiser, de gérer et de financer les transports sur leur territoire, ce qui concerne à la fois les transports de voyageurs et de scolaires. Le transport du public scolaire constitue toutefois l'essentiel de cette compétence départementale. Ainsi, sur 8,9 M€ pour les transports votés au budget 2011 du Conseil Général de la Creuse, 7,2 M€ ont été consacrés aux seuls circuits scolaires.

Le Conseil Général prend en charge l'ensemble du réseau scolaire, qu'il s'agisse des élèves de maternelle, de primaire, des collégiens ou des lycéens. Ce sont près de 8.000 élèves qui sont transportés quotidiennement et empruntent les quelques 450 circuits de desserte des écoles et établissements scolaires. Comme organisateur principal des circuits sur le territoire départemental, le Conseil Général s'appuie sur un réseau de 103 organisateurs secondaires, constitué de communes ou de groupement de communes, et sur une flotte de 300 véhicules des transporteurs.

Le Département finance à 85% les frais de transport ; ce qui reste à la charge des familles est modéré, parfois même nul car certains organisateurs secondaires participent jusqu'à la gratuité totale du transport. Le Conseil Général prend également en charge l'abonnement des 372 scolaires utilisant le réseau TER Limousin pour un montant global de 119.566 €. Pour les élèves et étudiants handicapés, les frais de transport (500.000 €) sont totalement assumés par le Département. L'an passé, 102 élèves handicapés ont été transportés gratuitement.

Enfin, le Service Transports du Conseil Général continue à organiser des opérations de sensibilisation en direction des classes de 6^{ème} : rappel des règles essentielles de sécurité comme le port de la ceinture et exercices chronométrés pour l'évacuation du car. L'accent est également mis sur la sécurité aux points d'arrêt, avec la remise de gilets fluorescents aux élèves, et la poursuite du programme annuel d'implantation des abribus pour 60.000 € par an.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

Les filières locales d'enseignement supérieur

Une somme de 63.350 € a été attribuée au fonctionnement du pôle d'enseignement supérieur du lycée agricole d'Ahun. L'établissement perçoit aussi une somme de 7.151 €, au titre des bourses de stage accordées aux étudiants de BTS. De même, une subvention de 15.500 € permet de participer au fonctionnement de l'IUFM de Guéret.

Les prêts d'honneur étudiants

Ils permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur de financer leurs études effectuées dans un pays membre de la Communauté Européenne, à l'exclusion de toute formation professionnelle ou continue. D'un montant maximum de 2.000 €, ils sont attribués sous conditions de ressources en fonction du coût résiduel des études. 23 prêts ont été accordés en 2011, pour un total de 45.700 €.

Les bourses à la mobilité européenne et internationale

Elles sont allouées aux étudiants de moins de 30 ans pour financer leurs stages ou séjours obligatoires de plus de trois mois. L'aide s'élève à 110 € par mois, dans la limite de 1.100 €, pour un séjour dans le cadre de l'aide à la mobilité européenne (ERASMUS) ; elle est de 360 € (forfait) dans le cadre de l'aide internationale. En 2011, 14 dossiers ont été acceptés pour un total de 8.480 €.

COLLÈGES CREUSOIS : CHIFFRES CLÉS

A la rentrée 2012, les prévisions d'effectifs (*) envisageaient le chiffre de 4.658 élèves dans les collèges creusois (classes de SEGPA comprises).

La ventilation entre niveaux de classe était la suivante : 1.125 élèves de 6^{ème}, 1.128 élèves de 5^{ème}, 1.090 élèves de 4^{ème} et 1.023 élèves de 3^{ème} (s'ajoutant 30 élèves d'ULIS et 262 élèves de SEGPA).

Les plus gros établissements sont ceux de La Souterraine (591 élèves), Martin Nadaud Guéret (559 élèves) et Jules Marouzeau Guéret (454 élèves), tandis que le « petit poucet » demeure le collège de Crocq (113 élèves).

(*) Ces chiffres peuvent avoir subi des modifications à la marge à la rentrée scolaire.



Depuis 2007, chaque élève entrant au collège est doté d'un dictionnaire

Aider les fa

**La rentrée scolaire est un cap difficile à pa
Le Conseil Général mobilise des moyens
les mêmes chances.**

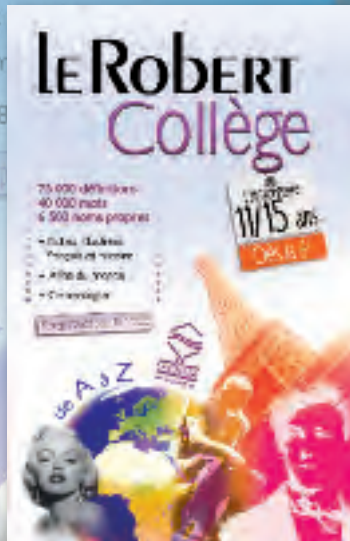
P ARMI ses nombreuses compétences, le Conseil Général a pour principale l'action sociale. Cela se traduit par d'importantes masses budgétaires, mais aussi par une approche sociale de ses autres champs d'intervention. Ainsi le Département gère-t-il l'éducation avec toujours le souci que ses aides n'ignorent rien des difficultés que certaines familles, malheureusement toujours plus nombreuses en temps de crise, sont amenées à rencontrer.

DICTIONNAIRE ET CALCULATRICE

C'est ainsi que, depuis 2007, chaque élève entrant en classe de 6^{ème} reçoit un dictionnaire personnalisé avec une présentation du département de la Creuse et de l'institution qu'est le Conseil Général. Cet outil de connaissance, indispensable pour le reste de la scolarité, est une nouvelle fois distribué cette année (1.224 dictionnaires pour un montant de 21.000 €).

Le Département a décidé de renforcer son intervention au cours de cette rentrée, en dotant également les collégiens de 6^{ème} d'une calculatrice, autre outil qui ne les quittera plus pendant tout le collège. Après une concertation avec les autorités académiques pour le choix de l'appareil, le marché a été lancé au début de l'été et l'opération devrait être effective dans les premiers jours de septembre, avec 1.300 calculatrices distribuées, représentant une enveloppe de 16.400 €.

Le Conseil Général n'abandonne toutefois pas ses interventions plus traditionnelles au soutien des familles. Parmi ces dispositifs destinés à compenser les difficultés économiques pour permettre



personnalisé. Pour cette rentrée 2012, il recevra en plus une calculatrice.

milles

sser pour de nombreuses familles.
pour alléger la facture et donner à chacun

un meilleur accès à l'enseignement, il y a les traditionnelles **bourses départementales du second degré**. Chaque année, le Conseil Général alloue ces aides destinées aux familles modestes, afin de leur permettre de régler les frais de pension ou demi-pension restant à leur charge après déduction des bourses nationales. Au cours de l'année scolaire 2011/2012, 1.284 bourses (+50 par rapport à l'année précédente) ont été accordées pour un montant de près de 138.000 €. Cette année, en partenariat avec le collègue Martin Nadaud, une expérimentation sera conduite en vue de mettre en place une gestion anticipée de l'attribution des bourses départementales, pour une aide encore plus proche des besoins des familles.

Autre dispositif, destiné quant à lui à favoriser la fréquentation des cantines des écoles creusoises : l'**allocation cantine**. Cette allocation vient en aide aux familles les plus défavorisées. Son montant dépend du quotient familial et l'aide est versée aux gestionnaires de cantines en déduction des sommes facturées aux familles. Au cours de l'année scolaire passée, 1.245 allocations (1.106 l'an dernier), ont été attribuées pour un montant de 58.032 €.

Enfin, il importe que tous les élèves puissent également participer aux actions éducatives se déroulant hors les murs de l'établissement, comme les **classes de découvertes et séjours à l'étranger**. Une aide forfaitaire – 5.30 € par écolier ou collégien et par jour – est versée aux établissements pour les séjours à l'étranger d'une durée au moins égale à 4 jours. En 2011, 1.206 élèves ont bénéficié de cette aide, qui s'est élevée à 33.072 €. Quant aux séjours en Creuse, ils sont subventionnés à hauteur de 2,50 € par écolier ou collégien et par jour. Cette année, 725 écoliers ont profité de cette aide départementale, pour un montant de 19.610 €. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

L'éducation artistique et culturelle

L'**éducation artistique et culturelle** est une priorité du Conseil Général, qui finance trois dispositifs destinés à faciliter l'accès des collégiens au cinéma, au théâtre ou au patrimoine.

Avec **Collège au Patrimoine**, l'intervention du Conseil Général porte sur la prise en charge de la totalité des frais de transport, à raison d'une sortie par an et par classe maximum, dans la limite des crédits disponibles. 21 sites patrimoniaux ont été intégrés à ce dispositif mis sur pied en partenariat avec la Conservation départementale du Patrimoine, proposant une offre large et variée. 675 élèves de 10 collèges ont bénéficié de ce dispositif créé l'an dernier et visant à faire découvrir le patrimoine creusois aux collégiens du département.

Avec **Collège au Cinéma**, le Conseil général prend en charge les frais de transport et de billetterie des élèves qui se rendent au cinéma dans le cadre de leur parcours scolaire, dans la limite d'un film par élève et par trimestre. Le Conseil Général a également attribué une subvention de 7.100 € à l'UFOLIM du Limousin, qui assure la coordination de cette opération.

Enfin, avec **Collège au Théâtre**, le Conseil Général prend en charge les frais d'abonnement collectif des établissements aux scènes théâtrales creusoises, ce qui leur permet de bénéficier de tarifs préférentiels. Le Département finance également les frais de transport, ainsi que ceux de billetterie à hauteur de 3,10 € par élève. 1.448 entrées ont ainsi été financées à hauteur de 4.776 € (Scène nationale d'Aubusson, Espace Fayolle, Espace de l'Ecluse).

ON LES APPELLE ATTEE

Depuis l'acte II de la décentralisation, le Conseil Général gère les personnels techniques travaillant dans les collèges, qui sont passés de la tutelle de l'Etat à celle de la collectivité. Ceux qu'on appelait jadis les TOS (techniciens ouvriers de service) sont aujourd'hui les ATTEE : agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement. La Direction de l'Education du Conseil Général a sous son autorité administrative 128 ATTEE titulaires, qui s'occupent des cuisines, de l'entretien général, des espaces verts, de la maintenance ou encore de l'accueil.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...



Les sections sportives des collèves

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil Général soutient les structures de formation au sein desquelles les jeunes talents peuvent concilier la pratique régulière de leurs activités et la poursuite de leurs études. C'est ainsi que les sections sportives des collèves se sont nettement développées depuis la création, en 2003, de la première d'entre elles (football au collève Marouzeau de Guéret).

Après la section VTT du même collève (2006), sont nées des sections basket à Saint-Vaury (2007), handball à La Souterraine (2008), natation à Guéret (Martin Nadaud, 2009) et de nouveau basket à Aubusson (2011). Nouveauté de cette rentrée 2012 : une section sportive badminton au collève de Bonnat.

Pour ces structures, le Conseil Général prend en charge les frais de transport pour se rendre sur des compétitions, assister à des matches de haut niveau ou rencontrer les pôles espoirs de la discipline (4 déplacements maximum par an). Ces sections sportives font l'objet d'un conventionnement avec l'Etat, les communes ou communautés de communes, le mouvement sportif, les médecins référents et les collèves.

L'UNSS

En ce qui concerne l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), le Conseil Général intervient à plusieurs niveaux :

- Subvention de fonctionnement du comité départemental UNSS (2.000 € en 2012)
- Prise en charge des frais de déplacement des associations sportives des collèves affiliées à l'UNSS au sein des établissements (10.700 € en 2012)
- Subvention pour les manifestations d'envergure nationale se déroulant en Creuse ; ce fut le cas pour l'organisation du championnat de France scolaire de volley-ball, du 29 mai au 1^{er} juin 2012, à Guéret (1.500 €).



Des moyens

Parallèlement à la mise en place de l'ENT, le de renouvellement du parc de micro-ordina

On peut être attaché à ses racines, à la ruralité, et pour autant ne rien rater de l'évolution du monde. Aujourd'hui, l'informatique prend une place considérable jusque sur les bancs de nos collèves et le Conseil Général développe, depuis plusieurs années déjà, un programme d'équipement informatique ambitieux.

Sur ce terrain, la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication du Conseil Général travaille en étroite collaboration avec la Direction de l'Education, au service de l'ensemble des établissements creusois. Ses interventions ont permis de réaliser plusieurs opérations structurelles importantes : la poursuite du câblage systématique des salles de classe (2 prises au minimum) ; le remplacement des onduleurs, qui permettent de sécuriser électriquement tous les locaux techniques et protègent les équipements réseaux et les serveurs installés dans les établissements ; enfin le remplacement de ces serveurs, en vue de permettre l'accessibilité aux logiciels pédagogiques au travers de l'ENT (voir plus loin).

1 ORDINATEUR POUR 3 ÉLÈVES

Mais les interventions du Conseil Général touchent aussi directement les usages quotidiens des élèves et de leurs professeurs. Le renouvellement du parc des micro-ordinateurs, réalisé précédemment dans les services administratifs, s'est poursuivi dans les classes. Fin 2011, le parc de machines maintenues par le Conseil Général s'élevait à 1.340 unités ; il devrait atteindre le chiffre de 1.600 à la fin 2012, soit 1 ordinateur pour 3 élèves.



D'ici la fin 2012, chaque collège creusois comptera au moins 3 TBI.

modernes

Conseil Général poursuit son programme de généralisation des TBI.

Parallèlement, la généralisation des tableaux blancs interactifs (TBI) s'est accélérée en 2011 et 2012, de sorte qu'à la fin de cette année, chaque collège devrait compter au moins 3 TBI. Mauvaise nouvelle pour les vendeurs de craie... Bonne nouvelle pour les élèves creusois, équipés des moyens les plus modernes. ■

ENT Elie : ça avance

Le Conseil Général est un partenaire actif du programme initié par la Région pour le développement de l'ENT (espace numérique de travail), qu'on appelle Elie et qui permet de mettre en relation de manière sécurisée les familles, les collégiens, les enseignants, les services administratifs des établissements et la collectivité (plus de 10.000 usagers potentiels sur le département).

Fin 2011, 9 établissements creusois étaient entrés dans le système ; ils étaient 13 à la fin de la dernière année scolaire et devraient être 16 à la rentrée. Bien que l'utilisation d'Elie varie selon les collèges, les statistiques d'utilisation suivent une courbe exponentielle. Fin juin 2012, 70% des enseignants utilisaient Elie dans les 13 établissements déjà équipés (53% fin 2011).

La Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication du Conseil Général a mis en place un club ouvert aux référents Elie dans les établissements, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques, répondre aux questions des utilisateurs, etc. Elie dispose aussi d'un site Internet « vitrine » : <http://elie.limousin.fr>

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

Le plan piscine et la location des équipements sportifs

Depuis la rentrée 2011-2012, tous les collèges creusois bénéficient d'un dispositif départemental qui prévoit l'accès aux piscines pour tous les élèves de 6^{ème}, avec un programme de 12 séances. Le Conseil Général finance les frais de transport et d'entrée, dont la finalité est de permettre à tous les enfants d'apprendre à nager. La location des bassins représente un effort de 44.226 € pour le Département.

Le système est organisé de telle manière que chaque collège fréquente la piscine creusoise la plus proche de son établissement (seul, le collège de Bourgneuf est obligé de se rendre à Saint-Léonard-de-Noblat). Rappelons qu'avant la mise en place du plan piscine, près de 40% des collèges ne pouvaient bénéficier d'un accès à l'enseignement de la natation, faute de créneaux horaires disponibles ou de coûts trop élevés.

Dans le même esprit, le Conseil Général a mis en place, en partenariat avec les collèges et gestionnaires des équipements sportifs (communes ou communautés de communes), un système de tarifs départementaux de location des équipements ; ce système permet de rationaliser les locations tout en participant aux frais de fonctionnement de ces installations (coût 2011 : 79.416 €).

Le Conseil Général des Jeunes

L'année 2011-2012 a été marquée par la volonté des élus juniors d'inscrire leur action dans la logique de développement durable. Avec le slogan « Ensemble, respirons fair-play », les traditionnelles Rencontres sportives inter-collèges ont été écologiques : exposition de l'ADEME sur le tri des déchets, conteurs amenés par le SIERS pour une journée propre, atelier créatif tenu par Recyclabulle.

On notera aussi la réalisation d'un rucher urbain, installé sur un terrain du Conseil Général, à Guéret, et toujours le même enthousiasme des élus juniors pour travailler avec le Secours Populaire ou dans le cadre de rencontres dans les maisons de retraite.

L'installation du Conseil Général des Jeunes 2012-2013 aura lieu en novembre. Dans chaque établissement scolaire, des élections seront organisées dès la rentrée. De nouveaux et beaux projets sont à attendre, pour ce qui sera la 10^{ème} année d'existence du CGJ.



Deux ou quatre roues : les solutions pour la mobilité sont multiples, dans le département.

INSERTION

Mobilité : les bons plans

La mobilité demeure un enjeu majeur pour réussir une insertion sociale et professionnelle. Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, le Conseil Général et différents partenaires offre de multiples solutions de location de véhicules.

QUAND on passe par le statut de « bénéficiaire du rSa » ou quand on est tout simplement à la recherche d'un emploi, c'est déjà que tout ne va pas pour le mieux dans sa trajectoire de vie. Si, en plus, on n'a pas ou plus de véhicule, alors le parcours vers l'emploi devient particulièrement compliqué, en particulier dans un département rural comme la Creuse. Ce qu'on appelle la question de la mobilité, c'est-à-dire la capacité à se déplacer pour un entretien professionnel ou un stage, est une préoccupation permanente des professionnels de l'insertion. Elle occupe d'ailleurs une place à part entière dans le Programme Départemental d'Insertion (PDI) que conduit et finance le Conseil Général.

DU SCOOTER À LA VOITURE

Plusieurs actions, conduites en partenariat avec des associations d'insertion, concourent à proposer une palette assez complète de solutions aux personnes concernées : bénéficiaires du rSa, jeunes, demandeurs d'emploi et d'une manière générale toute personne en difficulté financière.

La plus ancienne de ces solutions est la location de scooters, qui s'appuie sur trois associations bien rodées à l'exercice :

- Banque de Mob 23 à Royère-de-Vassivière est la plus ancienne.

Elle couvre tout le département en dehors des zones couvertes par les deux autres associations et vient de renforcer son réseau en créant deux spots à Châtelus-Malvaleix et à Budelière ;

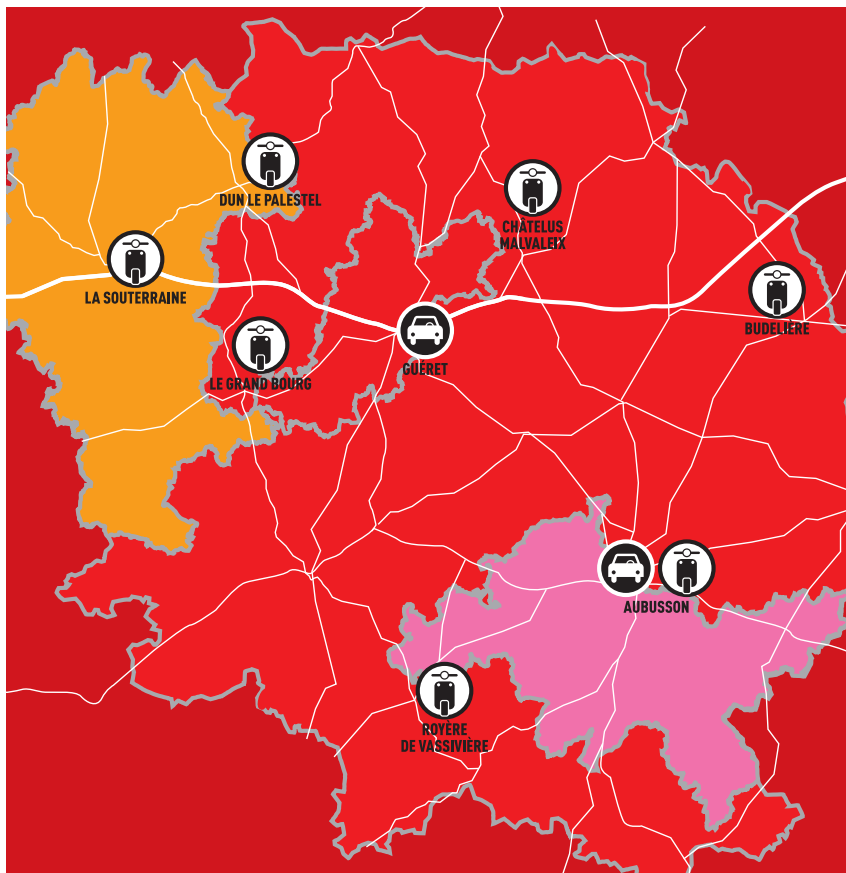
- Le Comité du Bassin d'Emploi de l'Ouest Creuse avec des antennes à La Souterraine, Le Grand-Bourg et Dun-le-Palestel ;
- Le Foyer des Jeunes Travailleurs d'Aubusson-Felletin sur ce secteur jusqu'à Crocq.

Le coût de location d'un scooter est de 1,50 € par jour.

Une autre solution est la location de voitures. Le FJT de Guéret avait ouvert le bal en juillet 2011 (3 véhicules) ; le FJT d'Aubusson vient de mettre en place une structure analogue (2 véhicules) qui fonctionne depuis la rentrée. La mise en œuvre de cette action est rendue possible par la rétrocession de véhicules par le Conseil Général. D'un coût évidemment plus élevé que celui de la location de scooters, cette possibilité demeure toutefois très intéressante : 5 € par jour. ■

INFO+ : LE CONSEIL GÉNÉRAL MET AUSSI EN ŒUVRE D'AUTRES MOYENS POUR SE DÉPLACER DANS LE DÉPARTEMENT, QUI SONT OUVERTS À TOUS PUBLICS MAIS DANS LE CADRE DESQUELS DES TARIFS PARTICULIERS SONT CONSENTIS AUX BÉNÉFICIAIRES DU RSA ET DEMANDEURS D'EMPLOIS : LE RÉSEAU DE LIGNES RÉGULIÈRES DE CARS TRANSCREUSE, LES SERVICES DE TRANSPORT À LA DEMANDE, LE RÉSEAU DE CARS TER. TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES PEUVENT ÊTRE OBTENUS SUR LE SITE INTERNET DE LA CENTRALE DE MOBILITÉ MOBILIMOUSIN : WWW.MOBILIMOUSIN.FR

LES POINTS DE LOCATION EN CREUSE



Accéder à un emploi en dehors de sa commune, participer à un stage de formation, pouvoir se rendre à un entretien d'embauche, se donner les moyens de son insertion professionnelle, se rendre à un examen de santé : les raisons d'utiliser un véhicule, à deux ou à quatre roues, sont nombreuses sur le parcours vers l'emploi. Quatre structures couvrent la totalité du territoire et vous proposent différentes antennes où vous renseigner, dont voici la liste :

Comité du Bassin d'Emploi de l'Ouest Creusois (2 roues)

Couvre les cantons de La Souterraine, Dun-le-Palestel, Bénévent-l'Abbaye et Grand-Bourg.

Siège à la mairie de La Souterraine – 05 55 63 97 20.

Antenne à la Communauté de communes de Bénévent – Grand-Bourg : 8, place du Marché, à Grand-Bourg – 05 55 80 38 20.

Antenne la Communauté de communes du Pays Dunois : avenue de Verdun, à Dun-le-Palestel – 05 55 89 12 03.

FJT d'Aubusson (2 et 4 roues)

Couvre les cantons d'Aubusson, Felletin et Crocq.

Siège au FJT : 14, rue des Fusillés, à Aubusson – 05 55 66 13 59.

Banque de Mob 23 (2 roues)

Couvre tout le reste du département.

Siège à la Ferme Sainte-Marie, à Royère-de-Vassivière – 05 55 64 75 33.

Spot à Châtelus-Malvaleix, à l'ADPBC, pour le secteur Bonnat-Châtelus – 05 55 81 00 25.

Spot à Budelière, à Agir Haute-Marche Combrailles, pour le secteur Budelière, Auzances, Chénérailles, Eaux-les-Bains – 05 55 82 80 47.

FJT de Guéret (4 roues)

Couvre le Grand Guéret.

Siège au FJT : 4, rue Salvador Allende, à Guéret – 05 55 51 18 02.



NOUVEAUX LOCAUX POUR L'UTAS D'AUBUSSON

L'unité territoriale d'action sociale du Conseil Général, qui gère le secteur d'Aubusson (cantons d'Aubusson, Crocq, Felletin, Gentioux, La Courtine), intègre cette semaine de tous nouveaux locaux. Les services sociaux du Département quittent donc le site de l'ancien hôpital pour intégrer le rez-de-chaussée (et une partie du 2^{ème} étage) de l'immeuble du centre des finances publiques, au 1 allée Jean-Marie Couturier (près de la piscine).

Le public pourra donc être reçu dans les meilleures conditions, puisqu'un plan d'aménagement complet a été réalisé par la Direction des Bâtiments du Conseil Général, prévoyant des bureaux adaptés à chaque situation.

L'accueil sera fait dès l'entrée dans le hall du bâtiment.

Les horaires d'ouverture demeurent les mêmes qu'auparavant :

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00, le vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30

à 16h30. Tél. 05 55 67 72 00.



Lutter contre la précarité énergétique, voire l'insalubrité, est un des moteurs de la politique de l'habitat contenue dans les PIG.

PROGRAMMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Améliorer l'habitat

Pour répondre à la crise du logement, et a fortiori du logement social, le Conseil Général s'investit à travers les programmes d'intérêt général (PIG).

EN Limousin plus encore qu'ailleurs, en raison notamment du caractère rural du territoire, une partie du parc de logements privés est vacante ou ne répond pas aux normes élémentaires de confort (logements mal chauffés, parfois dégradés, voire insalubres). Face à ce constat, l'acte 2 du programme régional d'intérêt général (PRIG2) a été signé en octobre 2011. Portant sur la période 2011 / 2013 – le premier volet était en vigueur entre 2005 et 2010 – son objectif est clair : améliorer l'habitat.

Cette ambition commence par l'adaptation des logements à certaines problématiques particulières, comme le vieillissement et le handicap. Il s'agit également de réduire le nombre de logements vacants et de lutter contre l'insalubrité et la précarité énergétique.

Pour ce faire, des programmes d'intérêt général (PIG), déclinaisons locales du PRIG, sont mis en place dans différents territoires du département. Afin de couvrir l'ensemble du territoire, dix conventions sont prévues, dont six d'ores et déjà signées, tandis que les quatre autres le seront au début de cet automne.

Portés par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et les collectivités territoriales, les PIG sont pilotés par les maîtres d'ouvrage, à savoir les communautés de communes et autres institutions intercommunales (pays, syndicats intercommunaux, etc.).

Le Conseil Général contribue pleinement à ces démarches. D'abord en ce qui concerne la sortie d'insalubrité, qui est une priorité. En effet, trop de personnes vivent encore dans des condi-

tions préoccupantes : sans chauffage, sans toilettes, etc. Pour y remédier, les PIG permettent de financer à hauteur de 50.000 € les travaux à réaliser (dont 20% payés par le département). En 2012, le Conseil Général a ainsi budgétisé 80.000 € dans cette optique.

INTERVENTIONS À PLUSIEURS NIVEAUX

Mais œuvrer pour l'amélioration de l'habitat passe aussi par l'humain, le lien social et un minimum d'information en direction des personnes concernées. Pour chaque territoire porteur d'un PIG, un poste d'animateur a été créé et le Conseil Général prend à sa charge 15% du salaire (la Région finance 20%, l'ANAH 35%, le reste étant à la charge de la structure porteuse du PIG). Accompagner les mal-logés dans leurs démarches administratives, les conseiller, les aider à organiser la sortie d'insalubrité sont autant de missions assumées par ces animateurs.

Enfin, pour lutter contre le mal-logement, il faut commencer par l'identifier. Les PIG passent donc aussi par le repérage des logements en mauvais état. Etant confrontés à la réalité du terrain dans le cadre de leurs autres attributions, ce sont les travailleurs sociaux qui effectuent cet indispensable travail, en signalant aux animateurs les bénéficiaires potentiels d'une aide.

Par son engagement à travers les PIG, le Conseil Général conforte donc son engagement pour l'amélioration de l'habitat dans le département. ■

Et aussi...

**GLA : LOUER SANS RISQUE**

Que les bailleurs se rassurent, louer sans risque, quelle que soit la situation des locataires, c'est possible ! Face à l'absence d'une agence immobilière sociale, le Conseil Général s'est associé à l'Escale et au PACT23 pour sécuriser l'accès au logement des plus démunis.

Le dispositif est connu sous l'appellation de gestion locative adaptée (GLA). Son objectif : apporter aux bailleurs des garanties solides. La solvabilité du locataire, le bon entretien du logement et la prévention du risque d'impayé en tête.

Le PACT23 s'occupe de trouver des logements : le Conseil Général, qui contribue à hauteur de 30.000 € par an, finance notamment un poste de prospection de logements. Quant à l'association l'Escale, elle défend la sous-location. Elle accompagne les locataires dans les démarches administratives, veille au bon usage du logement et, surtout, garantit contre le risque d'impayé. Elle dispose pour cela d'un conseiller en économie sociale et familiale, dont le poste est financé par le Département (subvention annuelle de 65.600 €).

Mise en place dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, la GLA répond à une préoccupation majeure : l'accès au logement pour tous. En prenant en charge les locataires, les associations partenaires du Conseil Général facilitent la vie des bailleurs. Elles apportent une réponse forte aux réticences des propriétaires à louer à des personnes défavorisées. Vous avez un logement à louer ?

Contactez : le PACT23 (05 55 52 46 67) ou l'Escale (05 55 81 95 83).

LES ANIMATEURS HABITAT EN CREUSE

Dix postes d'animation couvrent la quasi-intégralité du département. Il y a donc un technicien pour vous renseigner tout près de chez vous. Pour les contacter :

Communauté de Communes de Guéret-Saint-Vaury :

- Mickaël SOUCHON : 05 55 41 04 48

Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère :

- Géraldine DEVAUX : 05 55 54 04 95

Communauté de Communes de Bénévent-Grand-Bourg :

- Cécile MAVIGNER : 05 55 80 38 20

Communauté de Communes d'Aubusson-Felletin :

- Myriam SIMONNEAU : 05 55 67 79 98

Communauté de Communes CIATE Creuse Thaurion Gartempe :

- Héloïse FENELON : 05 55 62 56 89

SIVU Habitat Bonnat-Châtelus :

- Mme Claudine HENNEBIQUE : 05 55 80 28 02

Pays Combraille en Marche :

- Sébastien MOREAU : 05 55 87 11 17

PNR Millevaches :

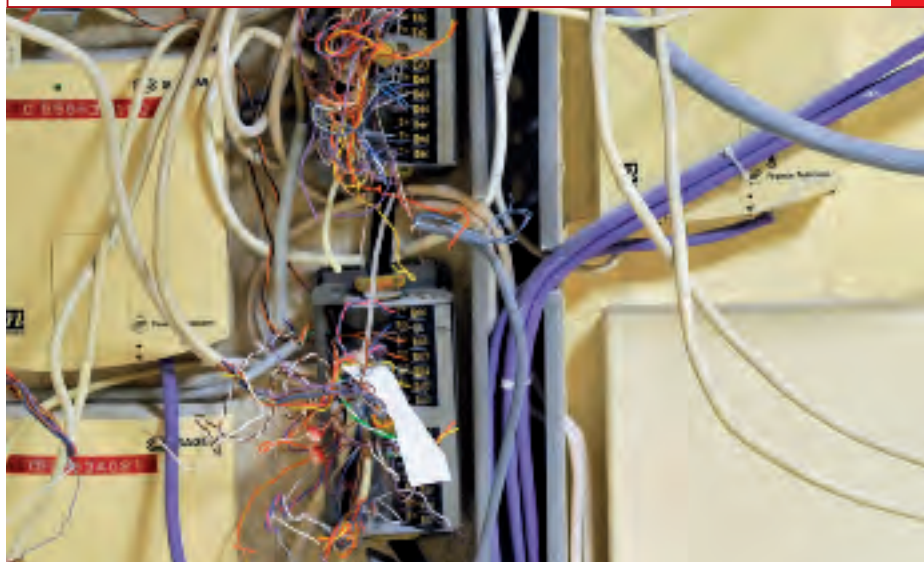
- PACT Corrèze : 05 55 20 58 64

Communauté de Communes du Pays Sostranien :

- Jeanne MOYA ARGUTO : 05 55 63 71 89

Communauté de Communes du Pays Dunois :

- Sabrina BROSSAT : 05 55 89 07 07





Avec leur nouvel engin, les agents du Parc départemental essaient le plus possible d'utiliser la peinture à l'eau pour le marquage des routes creusoises.

MARQUAGE AU SOL

La peinture à l'eau, c'est vraiment plus beau

Le Parc départemental s'est doté d'un nouvel outil, qui permet d'exploiter la peinture à l'eau pour le marquage au sol des routes départementales. Car la peinture à l'eau n'a pas que des qualités environnementales.

D EPUIS combien d'années les agents du Parc départemental sifflotent-ils la rigolote chansonnette en appliquant des peintures à solvants pour réaliser le marquage des routes du département ? La peinture à l'huile c'est plus difficile, mais c'est bien plus beau que la peinture à l'eau...

Mais le poète n'a pas toujours raison, ni ne voit forcément plus haut que l'horizon. Quand Bobby Lapointe exaltait les vertus de la peinture à l'huile, il oubliait ce qu'elle exhalait. Et quand il raillait la peinture à l'eau, il ne savait pas qu'elle serait l'avenir de l'homme. Car nous voici, aujourd'hui, dans une autre époque où la peinture à l'huile c'est toujours aussi difficile, tandis que la peinture à l'eau c'est désormais bien plus beau. En tout cas pour la santé du peintre, pour celle de notre environnement, le tout avec des performances supérieures.

PLUS BLANCHE ET PLUS RÉSISTANTE

« Les peintures à l'eau sont plus blanches et plus résistantes que les peintures à solvants, notamment parce qu'elles se plastifient, explique Jean-Louis Guinard, directeur du Parc départemental. Et pour la santé des agents, il n'y a aucune comparaison, évidemment ». Pour toutes ces raisons et d'autres encore (voir encadré),

le Parc départemental a investi dans un matériel spécifique. Coût de l'opération : 93.000 €. « Un véhicule neuf aurait coûté beaucoup plus cher (300.000 €). Là, nous avons un camion mécaniquement en bon état qu'il fallait simplement rénover et adapter ».

Et l'engin regorge de capacités techniques surprenantes : une caméra de visée, des cellules de détection de début et fin de bande, un ordinateur et des écrans embarqués dans la cabine, etc. Sans descendre du véhicule, en continuité à 10-12 km/h, les deux agents embarqués sont aux commandes d'un outil d'une précision extrême et peuvent piloter l'engin en regardant les écrans, bien plus que le bitume... Sans risquer la sortie de route, ni les gros yeux de la maréchaussée... Ils ont dû suivre une formation spécifique, puisque ce sont eux qui programment l'action de la machine, selon qu'il s'agit de peindre une ligne continue ou discontinue, une ligne centrale ou de bord de route.

Vous avez donc déjà aperçu, ou verrez peut-être d'ici la fin de la campagne de marquage des routes en octobre, un camion précédé et suivi de deux autres véhicules, équipé de cuves et d'un bras articulé, au bout duquel roule un système de peinture automatique. C'est le nouvel et unique engin du Parc départemental, qui chante les vertus de la peinture à l'eau. ■



**LA FIBRE DE VERRE
POUR RENFORCER LA ROUTE**

On connaissait le papier à base de fibre de verre pour tapisser les murs. Et bien, ça marche aussi pour renforcer une chaussée ! Au début de l'été, le Conseil Général a fait refaire la couche de roulement de la RD941, sur une longueur de 300 m dans la traversée de Pontarion, en recourant au procédé Colgrill R® mis au point par la société Colas.

Ce chantier était nécessaire car la structure de la route avait beaucoup souffert du passage des poids lourds. Après avoir ôté l'ancienne couche de roulement, une grille de verre thermocollée a été posée puis recouverte d'une nouvelle couche de roulement adaptée. L'avantage ? C'est qu'au lieu d'enlever l'ancienne couche sur une profondeur de 17 cm, ce procédé permet de n'en ôter que 7 cm.

Tout en nécessitant moins de temps passé sur le chantier, moins de matériau utilisé, une épaisseur de chaussée maîtrisée qui permet de s'adapter à la hauteur des trottoirs, et pour un coût (100.000 €) comparable, ce procédé affiche des performances supérieures aux méthodes habituelles, en permettant de mieux répartir les contraintes et de limiter les déformations de la chaussée.

L'EAU... CRAINT L'EAU MAIS SÈCHE PLUS VITE

Le seul ennemi de la peinture à l'eau... C'est l'eau ! En effet, il faut certaines conditions favorables pour utiliser le dispositif acquis par le Parc départemental ; en l'occurrence, une hygrométrie basse et une chaussée sèche. La campagne de marquage des routes se déroule entre mai et octobre et les chances sont évidemment plus grandes de trouver ces conditions idéales, même si le ciel nous a prouvé cet été que les années se suivent sans forcément se ressembler.

Quand les conditions sont réunies, les performances de la peinture à l'eau sont nettement supérieures à celles des peintures à solvants. « On a calculé qu'à 25° de température et sur route sèche, la peinture à l'eau sèche en 15 secondes, mais il faut plus du double à 23°. En revanche, les peintures à solvants ont une durée de séchage identique d'une trentaine de secondes, quelles que soient les conditions », explique Jean-Louis Guinard.

Comme il n'est pas question de lier systématiquement les campagnes de marquage des routes aux seules conditions météorologiques, les agents du Parc départemental peuvent travailler alternativement avec de la peinture à l'eau et de la peinture à solvants. « Nous avons arrêté les peintures à toluène il y a deux ans ; là, c'était vraiment nocif. Nous avons des peintures à solvants reconnus comme non nocifs. Cela étant, notre objectif et d'atteindre, sur les 40 tonnes de peinture que nous consommons par an, entre 70 et 80% de peinture à l'eau ».





Fin des travaux de pose d'enrobé sur le tronçon de la RD997, entre La Ville du Bois et Gouzon. C'était il y a quelques semaines ; place maintenant au chantier de la RD990, entre l'entrée sud de Chénérailles et Létrieux.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Pas de coupure l'été ... ni après

Les travaux sur les principales routes départementales ont sérieusement avancé pendant l'été. Le point, de l'axe Est-Limousin à la RD941.

Les travaux d'aménagement de la RD997, entre le lieu-dit « La Ville du Bois » (commune de Saint-Chabrais) et Gouzon, qui avaient démarré au printemps, viennent de s'achever, mettant par ailleurs fin au système de déviation qui était rendu nécessaire par les travaux. 5,4 km supplémentaires de chaussée élargie et renforcée, pour un montant total de 3,1 M€, c'est une étape importante de l'axe Est Limousin qui vient d'être franchie, en reliant en continuité Boussac à Chénérailles, via Gouzon.

JONCTION CHÉNÉRAILLES-LÉTRIEUX

Cette opération était inscrite dans le cadre du PRIR (programme routier d'intérêt régional) qui résulte d'une contractualisation entre le Département et la Région : pour les créations de voies nouvelles, les deux collectivités financent à 50-50 le montant hors taxes des travaux ; pour des opérations de réaménagement, la Région finance à 30% du montant hors taxes, le solde étant à la charge du Conseil Général.

C'était le cas pour l'opération qui s'est achevée, ça l'est encore pour celle qui va suivre juste après et qui va permettre à l'axe Est Limousin de trouver un prolongement au sud de Chénérailles.

En effet, le chantier qui va prochainement débiter sur la RD990, entre le chef-lieu de canton et Létrieux (commune d'Issoudun-Létrieux), permettra de faire la jonction entre l'entrée sud de Chénérailles et des aménagements déjà réalisés à Létrieux. Prévus sur une durée de 7 mois, les travaux vont débiter ce mois-ci. Ils consisteront au renforcement (par rechargement de la chaussée) et au calibrage (par création d'une poutre rive) d'une portion de route longue de 3,5 km, avec rectification de virages juste avant Chénérailles. Comme pour ses autres gros chantiers, la Direction des Routes du Conseil Général a retenu l'offre du groupement d'entreprises Colas-TTPM, qui génère une plus-value environnementale par rapport à la solution de base : 31,8% de gain d'énergie, 32,7% de gain en émission de gaz à effet de serre, 36,1% de gain en granulats/enrobés.

Le renforcement de la chaussée se faisant par rechargement en matériaux bitumineux appliqués en pleine largeur, la RD990 devra être coupée à la circulation pendant environ 2 mois, le reste des travaux se fera sous circulation alternée. D'un montant de près de 2,6 M€ TTC, cette opération devrait être terminée dans le courant du printemps 2013, évidemment en fonction des aléas climatiques de l'hiver. ■

Et aussi...



CRÉNEAU DE DÉPASSEMENT LIVRÉ CET AUTOMNE

Au sud du département, sur la RD941, c'est un chantier d'une autre nature qui est en cours : la création d'un créneau de dépassement au pont du Cheix (ou du Chet, commune de Saint-Avit-de-Tardes), dans le sens Aubusson-Clermont. Sur cette portion en montée d'une longueur de 1.300 m, le chantier consiste en l'élargissement de la chaussée à trois voies, à partir du Pont et jusqu'au carrefour avec la RD38a.

La Direction des Routes du Conseil Général a souhaité orienter l'intervention des entreprises vers le moindre coût pour l'environnement et les dépenses d'énergie. C'est ainsi que le terrassement (10.700 m³ de déblais, 9.600 m³ de remblais) a été réalisé à partir de matériaux excédentaires issus de l'opération de la Combe Molle, qui avaient été stockés à proximité et seront concassés afin de réaliser la couche de forme. Pour les enrobés, les entreprises travailleront, comme pour le chantier de la RD997, à partir de techniques dites « tièdes ».

D'un montant de 1,25 M€ TTC, ce chantier aura nécessité de couper la route à la circulation pendant environ quatre semaines. Il sera livré cet automne.



TRAVERSES À BÉNÉVENT, GENOULLAC ET BIENTÔT CRESSAT

Le Conseil Général aide les communes qui entreprennent la construction de caniveaux et bordures de trottoirs le long de l'itinéraire principal du bourg, qui est généralement une route départementale.

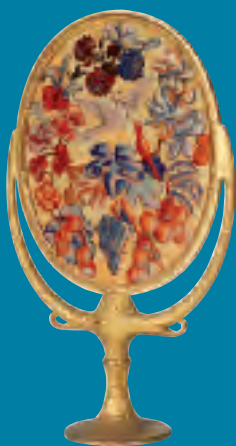
Ces travaux de réaménagement des centres bourgs sont conduits par les communes pour toutes les interventions hors voirie (trottoirs, stationnement, éclairage, enfouissement des lignes), le Département prenant alors à sa charge la réfection de la chaussée.

C'est ainsi que la traverse de Bénévènt-l'Abbaye a été livrée fin juin (125.000 € pour le Département), alors que celle de Genouillac (notre photo) devrait être terminée d'ici la fin de ce mois (100.000 € du Conseil Général). D'ici la fin de l'année, la traverse de Cressat devrait pouvoir être réalisée, pour un montant de 180.000 € sur la partie concernant le Département.

Avec de tels investissements, le Conseil Général aide les communes creusoises et contribue grandement à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des usagers.



Tabourets, chaises, fauteuils, canapés, paravents, cache-cheminées : au début du XX^e siècle, toutes les formes de mobiliers ont inspiré les créateurs qui « pensaient tapisserie ».



TAPISSERIE

Expo 1925 : histoire d'un **nouvel élan créatif**

Le Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson montre, jusqu'au 31 octobre, un temps fort de la modernité de la tapisserie. Comme une invitation à repousser la fin de l'histoire.

La tapisserie dans le mobilier, ce n'est pas qu'une affaire d'histoire. Ou alors, c'est de l'histoire contemporaine et cela nous renvoie à une forme d'actualité. Et comme la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé cultive autant la connaissance historique que le goût de l'avenir, le Musée départemental de la Tapisserie propose, depuis le début de l'été et jusqu'au 31 octobre, une exposition qui s'inscrit dans cette même préoccupation : montrer pour susciter une nouvelle curiosité, donc un nouvel élan créatif.

UNE PREMIÈRE DEPUIS 1925

Expo 1925 retrace un moment fort de l'histoire moderne de l'art, en réunissant le mobilier en tapisserie présent lors de l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, organisée à Paris en 1925. A l'époque, l'événement avait suscité un vif émoi et consacré définitivement le style Art Déco. Aujourd'hui, la confrontation des œuvres fabriquées à Beauvais, aux Gobelins et à Aubusson constitue une première depuis 1925, que le Musée départemental doit à l'aimable collaboration du Mobilier National. C'est aussi comme un nouveau jalon sur l'itinéraire ambitieux de la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé.

Expo 1925 nous fait pénétrer dans des salons improbables, décorés de paravents, de cache-cheminées, de fauteuils et autres canapés où la tapisserie dessine quelques temps forts de son histoire. Mais attention ! Interdiction de s'asseoir... De toute façon, le commissariat de l'exposition a prévu des espaces adaptés dans chaque salle du musée pour que les visiteurs puissent s'installer et consulter des documents sur le contexte de l'exposition de 1925, les œuvres exposées, les artistes, les architectes ou décorateurs, les manufactures de tissage. Ces petits salons sont facilement reconnaissables,

puisqu'ils sont meublés de tabourets design en forme de M en résine orange, qui font écho au tabouret de forme similaire créé en 1925 par l'architecte décorateur Pierre Chareau.

Expo 1925, c'est un voyage dans un temps pas si lointain, qui nous dit que la tapisserie est à la fois source et moyen d'inspiration. ■

INFO + : EXPO 1925 EST VISIBLE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2012 AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE, AVENUE DES LISSIERS À AUBUSSON – TOUS LES JOURS SAUF LE MARDI, DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00 – ENTRÉE : 5 €, PLEIN TARIF : 4 € TARIF RÉDUIT, GRATUIT POUR LES MOINS DE 18 ANS.

3^{ème} appel à création

Pour la 3^{ème} année, la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé lance un appel à création de tapisseries contemporaines, en partenariat avec la Cité du design de Saint-Etienne. Le thème 2012 est « Mobilier design en Aubusson ».

Il s'agit pour les candidats de concevoir des œuvres originales sous la forme de maquettes d'éléments de mobilier, innovant dans leur recours à la tapisserie d'Aubusson, en vue d'une réalisation à l'échelle 1 (prototypage de la structure, tissage selon la technique de la tapisserie d'Aubusson et assemblage de la structure et de la tapisserie).

15 propositions artistiques seront sélectionnées, 3 projets seront primés (la Cité de la tapisserie intégrera les projets lauréats dans ses collections) : Grand Prix 40.000 € TTC, 2^e Prix 20.000 € TTC, 3^e Prix 10.000 € TTC. Ce concours international est ouvert aux designers, artistes plasticiens, architectes, illustrateurs, etc., ou aux étudiants en cursus master dans ces disciplines.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Chamborand



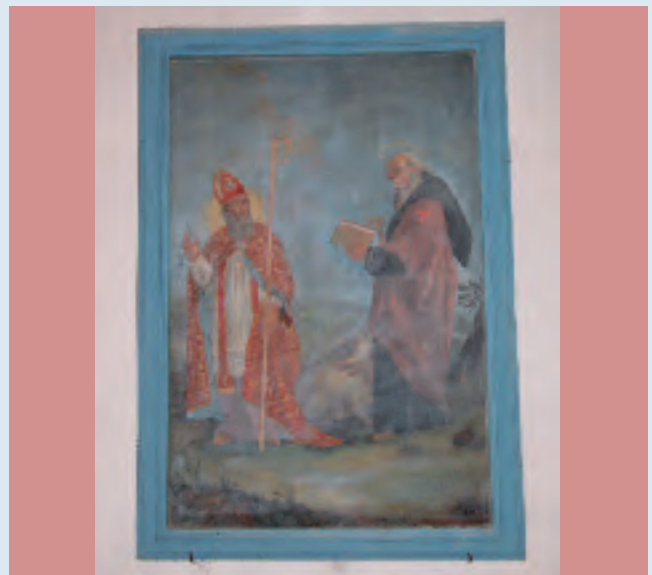
PATRIMOINE DE PAYS

Pile-mil à Brézenty (Fleurat)



OBJETS DU PATRIMOINE

Eglise Saint-Clair de Nouzerines (tableau Saint-Antoine abbé)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Chamborand



L'église paroissiale de Chamborand est placée sous le vocable saint Martial. Elle se compose d'une nef à chevet droit, chapelles nord et sud formant bas-côtés.

Eglise restaurée en 1869 (date inscrite à la voute de la nef) ; la nef qui était lambrissée a été couverte d'une voûte d'ogives en briques. La seule partie ancienne, à peu près intacte, est la chapelle sud du XV^e siècle à deux travées voûtées

d'ogives retombant sur des culots moulurés ; son sol a été surélevé ; elle a une baie à meneau, trilobe et quadrilobe, et une porte extérieure bouchée, en tracé brisé.

La chapelle nord, moderne, a été construite symétriquement à la chapelle ancienne. Dans la sacristie, on a réemployé le sommet d'une baie trilobée. Clocher en charpente sur l'extrémité ouest.

Notice extraite de Louis Lacrocq - Les églises de France - Creuse, éditions Létouzey et Ané, Paris 1934, p. 41



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : CINQ SIÈCLES DE JUSTICE EN CREUSE

La grande exposition annuelle des Archives

départementales de la Creuse relate l'histoire de la justice dans notre département, de l'Ancien Régime à nos jours. Intitulée « Justice et Justiciables du Moyen Age au XX^e siècle », elle propose de revisiter l'histoire judiciaire, en 35 panneaux réalisés en collaboration par les Archives départementales et la Direction de la Communication du Conseil Général. On y découvre comment l'évolution de l'organisation judiciaire témoigne des grands faits historiques, combien ces mouvements ont contribué à dessiner le territoire.

Cette exposition, qui dure jusqu'au 16 novembre 2012, fait aussi la part belle à quelques faits majeurs qui ont émaillé la vie judiciaire dans notre département.

Archives Départementales de la Creuse (hall d'exposition) – Avenue F. Roosevelt, à Guéret. Entrée libre. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

OBJETS DU PATRIMOINE

Eglise Saint-Clair de Nouzerines (tableau Saint-Antoine abbé)



Cette peinture à l'huile mesure 1,60 mètre de hauteur pour une largeur de 1,12 m. Dans un paysage vallonné se tiennent, debout, deux personnages. Un saint évêque, peut-être saint Clair, vêtu d'une tunique violette, d'une chape rouge décorée de fleurs brodées d'or, d'une étole rouge et d'une mitre rouge, a un geste de bénédiction de sa main droite, et tient,

de sa main gauche, la crosse. Il regarde saint Antoine, vêtu de la bure, qui lit un livre dans sa main gauche et s'appuie sur le tau, de sa main droite. A ses pieds se tient le cochon. Cette œuvre signée et datée a été exécutée en 1770 par le peintre Roby, peut-être François, issu d'une famille d'artistes creusois et qui exerça une activité de peintre-cartonnier à Aubusson. Une intervention en conservation-restauration serait nécessaire car le tableau présente des altérations : coupures de la toile, trous. Il a été inscrit au titre des Monuments historiques le 22 février 2012.

PATRIMOINE DE PAYS

Pile-mil à Brézenty (Fleurat)



Le millet a longtemps occupé une place de choix dans l'alimentation creusoise, sous le nom de mil. Traditionnellement, il était écrasé verticalement dans un pile-mil, permettant d'obtenir une pâte qui, additionnée de lait, se consommait en bouillie.

Cet outil se retrouve sur l'ensemble du département. Il est constitué d'un bloc de granite dont le centre de la face supérieure a été creusé d'une cavité à orifice circulaire. Certaines de ces pierres présentent des similitudes avec les coffres funéraires qui étaient destinés à recevoir les cendres d'un défunt durant la période gallo-romaine. Il est à ce titre envisageable que certaines aient été réemployées pour un usage de mortier à grain.

Ce pile-mil, situé dans une propriété privée, constitue un témoin de la vie rurale creusoise d'autrefois.

SAISON CULTURELLE DE LA FABRIQUE GUÉRET



Culture et ouverture

Quoi qu'en dise Technikart, la culture est bien présente à Guéret. Pour preuve, La Fabrique propose une cinquantaine de dates pour la saison 2012-2013. Et il y en a pour tous les styles. En musique d'abord, avec le blues-rock du Belge Arno, qui n'en finit plus de prendre en otage tous les imaginaires depuis qu'il détourna « Les filles du bord de mer » de son compatriote Adamo, ou encore les chansons colorées du Marseillais Jehro (notre photo).

Côté théâtre, les spectateurs se délecteront cette année encore des œuvres de Filip Forgeau et de William Mesguich, mais également de créations et d'œuvres classiques revisitées, de Molière à Ionesco. Les amateurs de danse ne seront pas en reste, avec la venue de Marie-Claude Pietragalla, mais également la nouvelle édition d'Urban Culture, en avril, avec des spectacles et stages de danse hip-hop. A noter la venue, pour clore le festival en beauté, de l'artiste trip-hop Wax Tailor, dont la réputation n'est plus à faire.

Le cinéma sera aussi à l'honneur, puisque seront donnés par l'orchestre de Limoges et du Limousin un ciné-concert, mêlant les images du Faust de Murnau à la musique de Berlioz, et un concert « musique et cinéma », avec l'interprétation de célèbres partitions de films. Les plus jeunes profiteront eux des Vendredis Sorties, qui constituent depuis maintenant une vingtaine d'années autant de rendez-vous incontournables pour des spectacles familiaux à la croisée des genres.

Et en fin de saison, Guéret sera, comme un symbole, mise en scène par l'ensemble des associations culturelles de la ville pour un spectacle mêlant musique, théâtre et danse.

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

HUMOUR

VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

Saint-Agnant-de-Versillat

Didier Super

« Concert sans musique »

Découvrez un humoriste charismatique et rayonnant, dont les chansons pleines de second degré ne sont qu'ironie, cynisme et dérision - Salle des Fêtes - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

OU WWW.DIDIERSUPER.COM

CIRQUE

LES 16, 17, 20 ET 21 OCTOBRE 2012

St-Loup / St-Dizier-Leyrenne

Un cirque tout juste

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", cirque d'objets avec Jani Nuutinen - Compagnie Circo Aereo

Mardi 16 et mercredi 17 octobre à St-Loup, 19h30 - Samedi 20 octobre à St-Dizier-Leyrenne, 20h00 et dimanche 21 octobre à 17h00 - Spectacles sous chapiteau - Réservation conseillée

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DANSE

LUNDI 1ER ET MARDI 2 OCTOBRE 2012

Aubusson



Vortex

Danse-cirque, avec Phia Ménard - Compagnie Non Nova - A partir de 12 ans

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - Lundi 1^{er} octobre à 20h30, mardi 2 à 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



LUNDI 15 OCTOBRE 2012

Aubusson

Création 2012 : Ambra Senatore

Entre danse, théâtre et art visuel, avec une chorégraphe italienne - Compagnie Ambra Senatore

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

MARDI 20 NOVEMBRE 2012

La Souterraine

El Din / Ce que le jour doit à la nuit

Spectacle de danse contemporaine Hip-Hop - Compagnie Hervé Koubi - Chorégraphie de Hervé Koubi

Centre culturel Yves Furet - 21h00

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CIE-KOUBI.FR

LECTURE

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012

Guéret

Les 7^{èmes} Rencontres de Chaminadour : Sylvie Germain

Vendredi 28 septembre, conférences à partir de 14h30 et lecture à 21h00 - Samedi 29 septembre, conférences à partir de 9h30 et concert à 20h30 - Espace Fayolle - La Fabrique - Entrée libre

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.CHAMINADOUR.COM

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2012

Fursac

14^{ème} Journée du Livre

Organisée par l'association « Lire en Creuse », avec la participation de la Bibliothèque départementale de la Creuse - Auteurs, éditeurs, ateliers, expositions, lectures pour les enfants et jeux Salle des Fêtes - De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Entrée libre

INFO : 05 55 63 67 01

MUSIQUE

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2012

Aubusson

Présentation de saison

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – A partir de 18h00 – Entrée libre – Réservation conseillée

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

La Souterraine

Mangane & Présentation de saison



Concert de musique Afro-Blues – Centre culturel Yves Furet – 19h00 – Réservation conseillée – Entrée libre

INFO : 05 55 63 10 06

OU WWW.CENTRE CULTUREL-YVESFURET.COM

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2012

Guéret

Le Petit Orchestre de Poche

Présentation de saison de La Fabrique – Buffet et concert de musiques actuelles



Espace Fayolle et Esplanade Nelson Mandela – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2012

Moutier d'Ahun

Grand Bal Populaire au bord de l'eau

Ouverture de saison, inauguration du Moulin de l'Abbaye, Feste de la Métive, avec la participation de plus de 30 musiciens (Per Ben La Dansar, Be'Or, Le Petit Orchestre de Poche, La Menima Sin Nombre, etc) – A partir de 19h00

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET

JAZZ À LA SOUT'
DU 10 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2012



C'est jazz partout

En quinze ans d'existence, Jazz à La Sout' est devenu incontournable. Son ambition : amener le jazz dans tout le département, faire connaître ce style aux profanes tout en satisfaisant les mélomanes. Cette année c'est encore réussi, avec une vingtaine de dates dans 12 communes ! Au programme, du jazz, dans toutes ses composantes et à tous les niveaux. Se produiront des groupes made in Creuse tout autant que des formations à la notoriété nationale, voire internationale, dont voici les principaux rendez-vous :

• **MERCREDI 10 OCTOBRE 20H00**

**LA SOUTERRAINE
CENTRE CULTUREL YVES FURET**

**Concert inaugural avec
« Jazz Chamber Orchestra »**

Gratuit (réservation obligatoire)

• **SAMEDI 13 OCTOBRE 20H30**

**LA SOUTERRAINE
CENTRE CULTUREL YVES FURET**

**Concert avec
« Les Haricots Rouges »**

Adulte : 19€ - Groupe, adhérent MEM, abonné CCYF : 15€ - Réduit : 10€ - Enfant (- 12 ans) : 3€

• **DIMANCHE 14 OCTOBRE 15H30**

GENTIOUX / SALLE DES FÊTES

**Concert avec « Ladies Pop »
(trio vocal revisitant
les standards des années 1970)**

Adulte : 12€ - Réduit et adhérent : 9€ - Gratuit jusqu'à 12 ans accompagné

• **VENDREDI 19 OCTOBRE 20H30**

BOUSSAC / SALLE POLYVALENTE

**Concert avec « Chengetai &
Supreme Jika » (South Africa
M'bassadors)**

Adulte : 12€ - Réduit et enfant jusqu'à 12 ans : 9€

• **DIMANCHE 4 NOVEMBRE 16H00**

GUERET / ESPACE A. LEJEUNE

**Concert avec « The Glenn
Ambassadors Big Band »**

Adulte : 19,50€ - Groupe, adhérent MEM et La Fabrique : 12,50€ - Etudiant, scolaire : 6,70€ - Demandeur d'emploi : 3€



VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

La Souterraine

Murray Head

Concert de musique Folk-Blues, avec le célèbre auteur de "Say it ain't so Joe"
Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

OU WWW.MURRAYHEAD.ORG

VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

Chavanat

Djeli Moussa Coundé Trio

Dans le cadre des "Francophonies en Limousin", concert de musique du monde – Organisé par "Oc & Oil" – 20h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET



SAMEDI 6 OCTOBRE 2012

Guéret

Faust – Orchestre de Limoges et du Limousin

Ciné-concert symphonique sur le film "Faust" de Friedrich Wilhelm Murnau (1926) – Mélanie

Levy-Thiébaud a adapté sur ce film diverses œuvres d'Hector Berlioz, qui seront jouées par l'Orchestre de Limoges et du Limousin pendant la projection

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

INFO : 05 55 36 10 06 OU WWW.JAZZ.LASOUT.COM



SAMEDI 13 OCTOBRE 2012

Guéret

L en concert / Initiale

Concert de musiques actuelles – Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.INITIALE-L.COM



MARDI 23 OCTOBRE 2012

La Souterraine

Fishbone

Concert de musique Ska, qui dérive vers de nombreux styles

pour proposer une musique fusionnelle : Rock, Blues, Reggae, Hard rock, Metal, Punk, etc

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.FISHBONE.NET

SAMEDI 27 OCTOBRE 2012

Guéret

Jehro : Cantina Paradise

Concert de musiques du monde, avec Jehro qui a remporté les Victoires de la Musique 2012 pour son album "Cantina Paradise"

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 3 NOVEMBRE 2012

Boussac

Battle of the Bands / Tournoi pop rock

Plusieurs groupes s'affronteront, le jury et le public voteront pour désigner le vainqueur de la soirée

Salle polyvalente – A partir de 19h00

INFO : 05 55 82 03 41



DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2012

Guéret

The Glenn Ambassadors Big Band : Tribute to Glenn Miller

Concert de jazz – Clôture du 15^{ème} Festival d'automne en Creuse de Jazz à La Sout'

Espace André Lejeune – La Fabrique – 16h00

INFO : 05 55 52 84 97

OU WWW.ARTISTICPROD.COM/GLENN/GLENN-AMBADORS.HTM

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2012

La Souterraine

Cali

Chanson acoustique – Cali nous présente son répertoire revisité, réorchestré et épuré

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CALIMUSIC.FR

CENTRE CULTUREL YVES FURET LA SOUTERRAINE



Saison haut de gamme

Depuis sa création, le Centre culturel Yves Furet s'est toujours appliqué à arborer une ou deux têtes d'affiche par an, pour « booster » sa saison et sa notoriété. Mais la cuvée 2012-2013, c'est champagne ! En effet, la salle sostranienne n'accueillera pas une tête d'affiche, mais une dizaine, avec des artistes de tous horizons.

Ainsi l'explosif Cali et le très populaire Bénabar viendront jouer, le 17 novembre pour le premier et le 14 mars pour le second. En jazz, l'éclectisme sera également de mise : style New Orleans pour les Haricots Rouges, sonorités africaines pour le grand Manu Dibango et inspirations rock pour Manu Katché. Ajoutez l'inoxydable Murray Head, les Ogres de Barback et leurs mises en scène circassiennes, le groupe de fusion américain Fishbone, l'inclassable Didier Super et ses « concerts sans musique » ou encore le Sénégalais-Limousin Mangane, qui ouvrira la saison le 19 septembre.

Belle palette musicale, à la hauteur de laquelle se situera aussi la programmation sostranienne des autres arts vivants : la danse avec la compagnie Pietragalla, le cirque avec Oustiti Banzai et la compagnie des Maladroits, le théâtre avec Clovis Cornillac et Christophe Alévêque, rien que ça ! Quant à Arthur H, il ne chantera pas mais lira, accompagné d'un musicien, des poèmes du Martiniquais Edouard Glissant.

Une programmation vraiment haut de gamme, sans perdre de vue le rôle d'aménageur du territoire qui est celui du CCYF : amener la culture là où elle ne pousse pas toute seule. Et c'est ainsi que, pour la première fois cette année, chaque commune du pays sostranien accueillera une petite scène.

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVESFURET.COM

JEUNE PUBLIC



LUNDI 1ER ET MARDI 2 OCTOBRE 2012

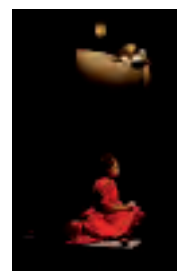
Aubusson

L'après-midi d'un fœhn

Marionnette et jonglage, avec Phia Ménard – Compagnie Non Nova

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Guéret

Colosses

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", théâtre à partir de 8 ans – Compagnie A.K. Entrepôt

Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JEUDI 15 ET VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Guéret

Qui dit gris...

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", théâtre d'objets à partir de 12 mois – Compagnie Jardins insolites

Espace Fayolle – La Fabrique

- Jeudi 15 et vendredi 16 novembre à 10h00 et 15h00 (scolaires)
- Vendredi 16 novembre à 18h30 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 15 ET VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Aubusson

Pendule

Concert d'objets aménagés, avec Man'hu et Jéranium – Compagnie Les objets perdus – A partir de 6 ans

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson

- Jeudi 15 novembre à 10h00 et 14h30
- Vendredi 16 novembre à 19h30

Spectacle accompagné de l'exposition "Les sabliers", organisée en partenariat avec la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2012

Ahun

On m'a dit que

Dans le cadre de la "Journée nationale des Assistantes Maternelles", théâtre avec la compagnie Fée d'Hiver – 16h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET

LES 20, 21, 22, 23 ET 24 NOVEMBRE 2012

Bourganeuf / Aubusson / Peyrelevade / Faux Mazuras

Sage comme un orage

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", conte, musique et chant à partir de 7 ans – Avec Delphine NOLY, conteuse – Compagnie du Cercle

- Mardi 20 novembre à Bourganeuf, 10h00 et 14h30
- Mercredi 21 novembre au Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson, 15h00
- Jeudi 22 novembre au Théâtre Jean Lurçat, 10h00 et 14h30
- Vendredi 23 novembre à Peyrelevade, 19h30
- Samedi 24 novembre à Faux Mazuras, 20h00

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

EXPOSITIONS

DU 10 SEPTEMBRE AU 17 NOVEMBRE 2012

Guéret

4 expositions

- Du 10 au 22 septembre, Alain Saillol vous propose de découvrir ses pastels et acryliques
- Du 24 septembre au 6 octobre, Nicole Bertrand expose ses huiles, acryliques, aquarelles et pastels
- Du 22 octobre au 3 novembre, exposition de Véronique Pastor : "De lumière et d'émotion", peintures à l'huile, aquarelles et encres
- Du 5 au 17 novembre, découvrez les photos de Patrick Giraud sur le thème de la Martinique

Office de Tourisme des Monts de Guéret

INFO : 05 55 52 14 29 OU WWW.LESMONTSDEGUERET.FR

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2012

Fresselines / Espace Monet-Rollinat

« Voyages... Auguste Clergeau et les contemporains »

Plus de 100 tableaux de peintres paysagistes contemporains amoureux de nos sites – L'étage est, quant à lui, consacré à la découverte d'Auguste Clergeau – Ouvert les week-ends de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 89 24 61 OU WWW.PAYSDUINOIS.FR OU WWW.TOURISME-CREUSE.COM

DU 12 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2012

Ahun

19ème Salon des Artistes

18 artistes exposent leurs œuvres sur un thème commun : horizontal, vertical – Du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM



JUSQU'AU 28 OCTOBRE 2012
Felletin

La Licorne et autre bestiaire fantastique

Autour de l'œuvre de Nicolas Buffe, "Peau de Licorne", exposée au centre de l'église du château, des sirènes, des poissons bizarres, des griffons, et bien sûr, d'autres licornes ! Des tapisseries anciennes cohabitent avec des tapisseries de Jean Lurçat, de Le Corbusier, de Jean Cocteau, des créations contemporaines de Frédérique Morrel pour immerger le visiteur dans un étrange univers...

Eglise du Château – En septembre, tous les jours de 14h00 à 18h00

• Les 26, 27 et 28 octobre (Journées Nationales de la Laine), de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 50 30 (OT) OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR

DU 28 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2012

Mérinchal

Les Automnales de Mérinchal / 20ème anniversaire

Grand Prix de peinture et de sculpture amateur

Salle des fêtes du Château de La Mothe – Entrée libre – Tous les jours de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 67 20 38

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2012

Aubusson

La tapisserie à l'Exposition internationale des Arts Décoratifs de 1925

L'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes organisée à Paris en 1925 consacre définitivement le style Art Déco. C'est la première fois depuis 1925 que des pièces exceptionnelles de ces différentes fabriques seront de nouveau rassemblées

Musée de la Tapisserie – De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 66 66 OU 05 55 66 32 12 OU WWW.CITE-TAPISSERIE.FR

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2012

Saint-Sulpice-les-Champs

Nature et exotisme, les sens en éveil

Photographies uniques autour de la nature et de la faune, toiles en soie japonaises, sculptures en bronze du Burkina Faso, poteries artisanales locales, jus de pommes artisanal, autres produits d'ici et d'ailleurs

Espace Muséographique Eugène Jamot

INFO : 05 55 67 63 57

OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.FR



JUSQU'AU 16 NOVEMBRE 2012

Guéret

Justice et justiciables

Exposition sur l'histoire de la justice et de l'institution judiciaire dans la Creuse, depuis les cours royales et seigneuriales de la fin du Moyen-Âge jusqu'aux tribunaux contemporains

Archives départementales de la Creuse – Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CREUSE.FR

THÉÂTRE

JEUDIS 4 ET 11 OCTOBRE 2012

Guéret / Aubusson

Le plan américain

Théâtre-création d'Evelyne de la Chenelière et Daniel Brière – Compagnie Le cyclique théâtre – Mise en scène de Bruno Marchand

Judi 4 octobre, Espace Fayolle, La Fabrique, 20h30 – Judi 11 octobre, Théâtre Jean Lurçat, Scène Nationale d'Aubusson, 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

ET 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 18 OCTOBRE 2012

La Souterraine

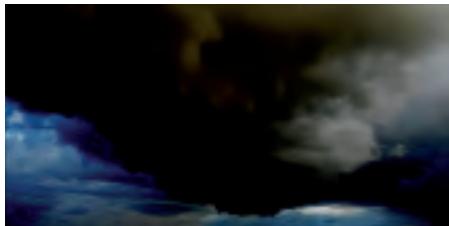
La chambre de Milena J.

Compagnie du Désordre – Texte et mise en scène de Filip Forgeau – Spectacle inspiré de la vie et de l'œuvre de Milena Jesenska, célèbre journaliste et écrivaine féministe tchèque

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

OU WWW.CENTRECULTUREL-YVESFURET.COM



MARDI 23 OCTOBRE 2012

Guéret

Shakespearemania

Théâtre/création – De William Shakespeare – Compagnie Françoise Maimone

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 8 NOVEMBRE 2012

Guéret

Les mystères de Paris

D'Eugène Sue – Théâtre de l'Etreinte – Mise en scène de William Mesguich – Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30

Autour du spectacle, en partenariat avec la BMI, lecture par William Mesguich – Auditorium de la BMI – 18h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.THEATREDELETREINTE.COM

JEUDI 8 NOVEMBRE 2012

Aubusson

Tout mon amour

Texte de Laurent Mauvignier – Création collective dirigée par Rodolphe Dana – Collectif Les Possédés

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

SCÈNE NATIONALE JEAN LURÇAT
AUBUSSON

Création et récréation

Le Centre culturel Jean Lurçat d'Aubusson est le lieu de création par excellence. C'est autant son statut de Scène nationale et la passion de son équipe dirigeante qui l'y obligent. Créations théâtrale, chorégraphique, et même circassienne : tous les tréteaux où le corps parle ont leur place au bord de la Creuse.

Cette année, pas moins de dix créations seront présentées au Théâtre Jean Lurçat. De quoi ravir les passionnés, et les autres. La chorégraphe Nathalie Pernette et le collectif Les Possédés rempilent pour une nouvelle saison en tant qu'artistes associés. La première présentera trois spectacles sur le thème du monde animal, ainsi que deux créations : Orphée et Eurydice, avec l'Opéra-Théâtre de Limoges, et le spectacle Collection, en mai, dont les représentations auront lieu en plein air. Les seconds proposent trois spectacles, dont les adaptations théâtrales de textes d'auteurs contemporains, tels Laurent Mauvignier et Jean-Luc Lagarce.

Pour le reste, les spectacles prendront des formes diverses et variées : musique, marionnettes, contes, ou encore cirque. L'occasion de valoriser, entre autres partenariats, celui que la Scène nationale a signé avec les voisins haut-viennois du « Sirque de Nexon » (avec un S, parce que...).

Enfin, la Scène Nationale poursuit sa politique de spectacles décentralisés, autant d'itinérances d'artistes qui porteront l'art sur le Plateau de Millevaches ou à Bourgneuf, entre autres lieux improbables et pourtant impatients : une dizaine de spectacles se tiendront à Aubusson mais également dans les alentours. Des « spectacles vagabonds » qui viendront donner tout son sens à l'expression « arts vivants ».

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DIVERS

DU 15 AU 21 OCTOBRE 2012

Bourgneuf et alentours

6^{ème} Festival « Des Mots à la Bouche »

Cours de cuisine, exposition, ateliers divers, concours du goût – Tous les jours – Inscription obligatoire

INFO : 05 55 64 12 20 (OT) OU WWW.OT-BOURGNEUF.COM

LES 20 ET 21 OCTOBRE 2012

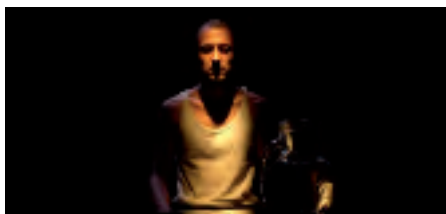
Crozan / Villejoint

Journées des Plantes d'Automne

Visite, vente de plantes, conférences

Arboretum de la Sédelle – De 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 89 83 16 OU [HTTP://ARBOSSELLE.FREE.FR](http://ARBOSSELLE.FREE.FR)



MARDI 20 NOVEMBRE 2012

Guéret

L'Étranger

D'Albert Camus – Compagnie Ampoule Théâtre – Mise en scène de Nicolas Zlatoff – Espace André Lejeune – La Fabrique – 14h30 (scolaires) et 20h30 (tout public)

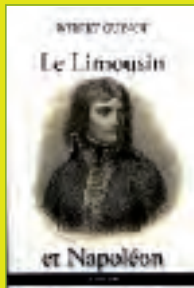
Autour du spectacle, en partenariat avec la BMI, lecture par Hervé Herpe – Auditorium de la BMI – 14h00 et 18h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.AMPOULETHEATRE.COM

Et aussi...

**LE LIMOUSIN DE
NAPOLEON 1^{ER}**

Par Robert Guinot
Editions Guénégaud
150 pages ; 30 €



Robert Guinot est un infatigable défenseur de sa région natale. Journaliste et écrivain, grand spécialiste de la tapisserie d'Aubusson, il fait aussi de fréquentes visites aux grands personnages historiques qui ont eu un lien avec la Creuse, voire le Limousin. Dans cet ouvrage, l'auteur cerne la vie quotidienne des villages et des villes du Limousin à l'époque napoléonienne. Alors que la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze sont autant de terres de résistance à la loi de la conscription pourtant initiée par le maréchal limougeaud Jean-Baptiste Jourdan, Napoléon y est très populaire.

PEAU DE LAPIN

Par Claire Barbier
Editions de La Veytizou
280 pages ; 22,95 €



Claire Barbier est creusoise d'adoption et de cœur. Grâce à l'étude de nombreuses archives familiales et de témoignages, elle s'est découverte un immense intérêt pour les industriels de la peau de lapin. Co-auteure de l'ouvrage Histoire de la pelleterie dans le pays de Crocq édité par le Conseil Général (collection Patrimoine de la Creuse), elle prend cette fois le parti de conter l'histoire d'une de ces familles qui ont bâti leur fortune sur le commerce des peaux de lapins. Entre l'ascension et le déclin, une succession de drames, d'histoires d'amour et de trahisons.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

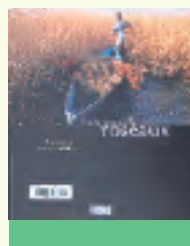
BANDE DESSINÉE

Walking Dead Art Book

Découvrez les secrets de fabrication de cette bande dessinée qui est devenue un véritable phénomène mondial. Ce documentaire rassemble toutes les illustrations de couvertures des cinquante premiers épisodes et des recueils originaux complétés par les esquisses et commentaires des auteurs de cette série culte, Robert Kirkman (Marvel Zombies) et Tony Moore, également créateurs de l'hilarant Battle Pape.

Walking Dead Art Book – Delcourt 2012 – 143 pages – 17,95 €

DOCUMENT

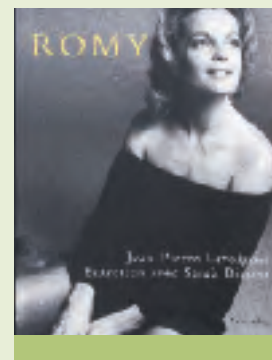
**Les hommes
des roseaux**

Au cœur de la Camargue, des hommes exercent un métier très ancien : sagneur. Ils récoltent les roseaux qui serviront à fabriquer des pergolas, des

toits pour les cabanes de gardians ou les chaumières des Pays-Bas. Cet ouvrage, richement illustré, nous raconte la vie que mènent ces hommes dans un coin de nature considéré comme un sanctuaire. Reconnu réserve de biosphère, ce territoire participe à la conservation des paysages, des écosystèmes et au développement durable des activités humaines.

Les hommes des roseaux / Colette Gouvion – Arles : Rouergue, 2012 – 189 pages

DOCUMENT

Romy

Jean-Pierre Lavoignat nous offre, à l'occasion de l'exposition en hommage à Romy Schneider, un magnifique

ouvrage sur l'une des plus grandes actrices françaises. A travers une série de documents rares et de photos inédites, nous parcourons son destin hors du commun. La participation de sa fille Sarah Biasini rend cet ouvrage d'autant plus précieux et émouvant !

Romy / Jean-Pierre Lavoignat – Paris : Flammarion, 2012 – 287 pages.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Une rentrée solidaire



Si pour beaucoup d'enfants la rentrée scolaire signifie avant tout la fin des vacances, pour leurs parents elle est synonyme également de dépenses supplémentaires.

Dans un contexte de crise, toute aide est la bienvenue. Il en va ainsi de l'augmentation de l'Allocation de Rentrée Scolaire voulue par le Gouvernement.

A son échelle le Conseil Général a souhaité renforcer son action en faveur des collégiens. En plus du dictionnaire déjà offert à chaque élève de 6^{ème}, le Département ajoutera pour la première fois, une calculatrice pour ce même niveau. De la sorte, nous renforçons notre solidarité envers les Creusois. Celle-ci n'est pas un vain mot, mais une pratique concrète au quotidien et en direction de tous les âges.

A titre d'exemple, pour les aînés, en plus de l'A.P.A, de l'Aide Sociale, du soutien aux associations d'aide à domicile,

le Conseil Général a voulu expérimenté le Transport à la Demande pour les plus isolés, en partenariat avec Horizon Limousin Services (ex : Horizon 23).

Toujours en faveur de nos aînés les plus dépendants, avec la Société Legrand, cinquante tablettes numériques vont être mises à disposition. Le déploiement des packs domotiques à domicile montre bien qu'il est possible et souhaitable de conjuguer développement économique, modernité et solidarité.

Etre solidaire et innover voici deux de nos priorités, toujours au service des Creusois.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Non cumul pour la rentrée ?



C'était une des promesses de campagne de François Hollande repris par Jean-Marc Ayrault dans son discours de politique générale, assurant qu'elle serait applicable en 2014. Plus exactement, ce projet vise à prohiber le cumul d'un siège parlementaire avec un mandat exécutif local, c'est-à-dire que l'élus national pourra rester simplement conseiller municipal, général ou régional.

Le Parti Socialiste, sous la pression de Martine Aubry, s'est d'ailleurs engagé à s'appliquer le non-cumul avant la rentrée 2012. Même les militants PS demandent aux parlementaires socialistes de respecter les dispositions en matière de non-cumul des mandats adoptées lors de leur Convention Renovation de juillet 2010.

Ce texte prévoyait que **tout élu parlementaire socialiste devait avoir abandonné son ou ses mandats exécutifs locaux au plus tard trois mois après l'élection**. S'agissant des législatives, la date butoir est septembre 2012, date également retenue pour les sénateurs élus en 2011. Cependant, chez les radicaux

de gauche et certains socialistes, cette mesure ne suscite guère l'enthousiasme !

En effet,

- il y a les attentistes qui préfèrent attendre la « loi du Pays » plutôt que la « loi du Parti »
- il y a les détracteurs qui dénoncent la disparition de l'ancrage local et la fabrication (appréciez la formule) d'« élu hors sol »
- et il y a les perfides qui poussent à l'instauration d'un seuil basé sur la taille des communes.

Alors pour désamorcer ce dossier, le gouvernement a trouvé la solution : créer une commission en charge de la rénovation et de la déontologie de la vie publique. Elle sera composée de pas moins de 13 experts, avec des travaux qui ne débiteront qu'en septembre, pour un rapport, au mieux, au mois de novembre. Pour l'heure, elle permet à Lionel Jospin de retrouver une fonction rémunérée de Président. Comme quoi on n'est jamais fini en politique. Courage Ségo !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



**QUEL QUE SOIT LE TRAJET SUR LES 21 LIGNES RÉGULIÈRES
DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL**

PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS
14 avenue Pierre Leroux - BP17 - 23001 Guéret Cedex
Tél. **05 44 30 27 23** - www.creuse.fr

La Creuse, avec vous au quotidien